



➤ Rapport d'activités 2008



➤ **Rapport d'activités 2008**



AVANT-PROPOS

A la différence des années précédentes, la programmation que l'APEFE a mise en oeuvre en 2008 s'étend sur **trois ans** et non plus sur une période de 12 mois. Elle est composée de nouveaux programmes et de projets plus anciens initiés au cours des années antérieures. Même si nous sommes au début d'un nouveau cycle, **plusieurs résultats concrets** méritent déjà d'être soulignés. Ainsi, au Bénin, le projet d'appui au service national de transfusion sanguine a pris fin en laissant des professionnels mieux formés, mieux équipés et mieux encadrés. De plus, aujourd'hui, le système de transfusion béninois sert de référence pour les pays voisins dont le Niger qui envoie ses techniciens se recycler à Cotonou. Au Sénégal, l'action menée au Laboratoire du Commerce intérieur a permis de pratiquer les premières analyses pour **déceler la mélamine** lors de la crise du lait frelaté. En **République démocratique du Congo**, l'APEFE a contribué à la mise en place d'une **Commission interministérielle pour la formation technique et professionnelle** dont l'objectif est de développer une gestion concertée et coordonnées des questions transversales posées par le secteur. Dans les pages qui suivent vous trouverez d'autres exemples de l'efficacité d'une coopération dont l'ambition reste, comme par le passé, d'être **à l'écoute** des besoins exprimés par les autorités nationales. Les stratégies d'intervention sont définies avec **les partenaires locaux** qui sont étroitement associés à la gestion du programme à tous les niveaux et à toutes les étapes du cycle. D'une manière générale ces actions s'inscrivent dans le cadre des politiques sectorielles qu'elles aident à mettre en oeuvre, ou bien, quand elle n'existent pas encore, à formuler.

2008 peut être aussi considérée comme une année anniversaire. Il y a dix ans, l'APEFE commençait à se doter des premiers outils qui allaient lui permettre de mieux identifier, formuler et développer ses stratégies d'intervention. D'une coopération marquée essentiellement par la substitution (encore parfois nécessaire à l'époque), elle se préparait à passer progressivement à une **coopération par projet et aujourd'hui par programme**. D'une modalité d'intervention exclusivement basée sur l'envoi de personnes, elle commençait à s'orienter vers une gestion axée sur les résultats dans laquelle les ressources humaines, si elles restent importantes, ne sont plus prépondérantes. Le programme qu'elle met en oeuvre aujourd'hui, hormis le budget, n'a rien à envier, aux programmes menés par les grandes institutions de coopération internationale. Même méthode, même professionnalisme. Année charnière, 2008 est également une année d'adaptation. Un programme défini sur trois ans ne se gère pas comme un programme annuel. La planification gagne en importance; les outils de gestions et les tableaux de bord doivent être adaptés; le rôle de chacun, notamment celui des **coopérants**, doit être revu et redéfini.

Dans ce rapport, nous avons souhaité porter l'accent sur les résultats atteints au cours de l'année plus que sur les activités menées. Même si théoriquement il n'est pas prévu d'atteindre les principaux objectifs du programme avant la fin de l'année 2010, vous lirez que dans chaque pays, dans chaque programme des étapes importantes ont déjà été franchies. Vous lirez que **dans chaque pays, des populations peuvent déjà ressentir, au moins indirectement, les effets des actions entreprises par l'APEFE et ses partenaires: meilleur accès aux services de santé** au Bénin, en Bolivie, en République démocratique du Congo et au Rwanda; **sécurité alimentaire accrue** au Sénégal, en Algérie, au Burkina Faso et en République démocratique du Congo; **meilleure offre** de formation technique et professionnelle en République démocratique du Congo, au Burundi, au Rwanda, au Maroc, au Sénégal, au Vietnam; **meilleure gestion de l'eau** au Burkina Faso. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est temps de vous en laisser découvrir les détails. Bonne lecture.

PHILIPPE SUINEN
Administrateur délégué de l'APEFE

AVANT-PROPOS p. 5

AMERIQUE LATINE p. 8

Bolivie p. 10



AFRIQUE SUBSAHARIENNE p. 14

Bénin p. 16
Burkina Faso p. 20
Burundi p. 26
Rép. dém. du Congo p. 32
Rwanda p. 38
Sénégal p. 44



MAGHREB p. 48

Algérie p. 50
Maroc p. 54



ASIE p. 58

Vietnam p. 60

MULTILATERAL p. 66



ANNEXES p. 68



AMERIQUE LATINE



BOLIVIE



BOLIVIE

■ CONTEXTE

Avec un indice de 0,723, la Bolivie occupe la 111^e place du classement du développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement. Le gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité. Dans ce cadre, il concentre ses efforts sur les populations les plus fragiles: les femmes, les peuples indigènes, les populations rurales, les enfants et les adolescents. Le « Plan Nacional de Desarrollo » (Plan National de Développement) 3 % et une diminution de la pauvreté de 50 % sur la période 2006-2011. 62 % des Boliviens se déclarent « indigènes ». Ils sont répartis en 36 ethnies.

La Bolivie se caractérise par sa diversité culturelle et linguistique. Les 36 langues autochtones sont reconnues comme langues officielles à côté du castillan. Le gouvernement actuel entend mettre en valeur chacune de ces langues. C'est pour cette raison que la connaissance d'une langue indigène locale figure parmi les critères de sélection du personnel de la fonction publique.



Pendant la période 2008-2010, l'action de l'APEFE en Bolivie s'organise autour de deux programmes sectoriels. Le premier touche à l'éducation et le second à la santé.

L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE BILINGUE POUR PRÉSERVER LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

En matière d'éducation, il s'agit d'accompagner la mise en place et le développement de l'éducation interculturelle bilingue (EIB) des instituteurs qui enseignent dans les zones urbaines et rurales de ce qu'il est convenu d'appeler les « Terres Basses ». Ce programme EIB, s'inscrit adéquatement dans le cadre de la nouvelle loi sur l'éducation qui vise à promouvoir les cultures indigènes et notamment les langues qui leurs sont attachées. Après une intervention très réussie dans les « terres hautes », il a été demandé à l'APEFE de poursuivre l'expérience dans d'autres parties du pays: les départements du Beni, de Pando et de Santa Cruz. Il faut souligner que le Pando est la région la plus étendue du pays. Elle couvre près des deux tiers du territoire et comprend la plus grande diversité culturelle et linguistique de la Bolivie.

L'année 2008 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic de la problématique de l'éducation interculturelle en association avec tous les acteurs du secteur: ministères, conseils des peuples indigènes, instituteurs, directeurs d'école... C'est sur la base des données ainsi recueillies que le programme d'étude a été élaboré. Des centres de documentation et d'appui pédagogique ont été mis en place. Des cours sont organisés dans les zones à forte densité de populations indigènes. Dans le département de Santa Cruz, ce sont, par

exemple, les populations de culture Guaraya, Guarani ou encore Chiquitana qui bénéficient du programme.

En matière de santé, l'APEFE s'est engagée aux côtés du Ministère de la santé pour lutter contre la terrible maladie de Chagas. Celle-ci est causée par un parasite qui infecte, selon les estimations, 20 % de la population. Dans 35% des cas, les personnes atteintes souffrent de graves lésions cardiaques et digestives. Souvent, ces lésions n'apparaissent que dans la période de 10 à 20 ans qui suit l'invasion parasitaire initiale. S'ensuivent des troubles du rythme cardiaques ou des voies digestives qui peuvent conduire rapidement

au décès du patient. Jusqu'à une époque récente, la transmission par voie materno-foetale était très peu connue des services de santé boliviens. Le programme de l'APEFE vise à améliorer la détection

LA MALADIE DE CHAGAS: UN FLÉAU POUR LA POPULATION BOLIVIENNE

systématique de la maladie chez les femmes enceintes, la prise en charge des enfants nés d'une mère contaminée et la détection précoce chez les enfants accusant un risque de contamination.

A la fin de l'année 2008, les capacités de 90 établissements hospitaliers, répartis dans 9 départements, ont été renforcées par la fourniture de nouveaux équipements de laboratoire, par des cycles de formation continue du personnel et par la mise en place d'un nouveau système de contrôle de la qualité. 200.000 analyses de dépistage chez la femme enceinte ont été pratiquées, avec en moyenne 25% de résultat positif (mère infectée).



Instituteurs/élèves de Concepcion

38.000 bébés ont été contrôlés pour 750 cas diagnostiqués. Sur le plan institutionnel, les résultats acquis par le programme ont été intégrés dans la politique nationale de lutte contre la maladie. Ainsi, les frais liés au dépistage et au traitement sont inclus dans la couverture sanitaire, le système national d'information sanitaire a intégré les principaux indicateurs du programme et le gouvernement a soutenu la diffusion des normes produites par le programme.

Trop souvent encore, la maladie de Chagas est synonyme de décès prématuré. Un des principaux problèmes de la prévention réside dans la difficulté de diagnostiquer la maladie à la naissance. En outre, il n'est pas toujours aisé d'obtenir l'adhésion des parents au traitement proposé par le médecin qui, trop souvent, ne compense pas cette réticence par une communication adaptée. Dans de nombreux cas, cette mauvaise communication est liée à la méconnaissance des langues indigènes par le personnel médical. C'est pour remédier à cela que le projet a consacré d'importants moyens à la production de vidéos dans une majorité de langue nationales. Ce matériel de communication a été remis, non seulement au personnel médical mais aussi aux enseignants.



Matériel de formation et sensibilisation sur le Chagas



Elèves de l'école d'Urubicha

L'éducation interculturelle, un outil de géopolitique nationale?

L'éducation interculturelle est un concept en vogue qui compte autant de définitions que de chercheurs, d'éducateurs et de politiciens. Si certains, dans une perspective analytique, la considèrent comme un problème de communication et de processus de dialogue, une capacité à se décentrer, une déconstruction de la pensée ethnocentrique; d'autres, plus pragmatiques, y décèlent la possibilité d'améliorer la compréhension, une voie pour réduire les discriminations et les exclusions ou pour favoriser l'acceptation et la valorisation de l'altérité.

La tendance actuelle est d'incorporer dans les projets une première phase *intraculturelle* qui vise à retrouver et valoriser la culture locale qui souvent reste cachée et dépréciée parce qu'elle est incrustée dans le quotidien. Ce sont pourtant les références culturelles autochtones qui procurent aux individus des valeurs, des capacités cognitives, des modèles d'insertion sociale et finalement une confiance en soi. Cela constitue le capital indispensable pour affronter la rencontre interculturelle.

Certains considèrent aussi le dialogue interculturel comme un espace de lutte pour la constitution et la défense de territoires ethniques dans le contexte de la conformation d'états plurinationaux avec une citoyenneté interculturelle. Toutefois, ce dialogue ne peut avoir lieu sans symétrie entre les interlocuteurs ce qui implique des changements dans la vie politique et dans les relations de force entre les différentes populations. Voilà pourquoi l'*interculturalité* est aussi un processus de transformation des relations de domination qui s'efforce de rompre l'hégémonie d'une culture sur une autre.

L'éducation interculturelle s'intéresse à l'école comme instrument de reproduction sociale et culturelle autant que comme vecteur des idéologies dominantes. C'est ainsi qu'elle analyse le fonctionnement scolaire dans toutes dimensions, depuis la philosophie éducative générale de l'enseignement jusqu'aux pratiques scolaires concrètes dans les classes. Elle interpelle l'école au niveau d'une définition claire de ses objectifs et de son fonctionnement ainsi que du type de citoyens qu'elle entend former. Il s'agit de mettre fin aux pratiques

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE Wallonie – Bruxelles
 Edificio Monroy Vélez
 Piso 5a oficina n° 3
 Calle 21 n° 8350
 San Miguel – La Paz
 Bolivie
 Fax: 00 591 221 21 316
 Tél: 00 591 221 46 050
 Courriel: bureau.lapaz@apefe.org

aliénantes de domination culturelle et à l'obscurantisme de la répétition pour initier des courants pédagogiques novateurs respectueux du contexte culturel local et valorisant l'altérité. Il s'agit d'une entreprise destinée à sortir les marginaux de l'ombre, principalement les minorités ethniques, afin de leur donner accès à plus de justice sociale, économique et politique.

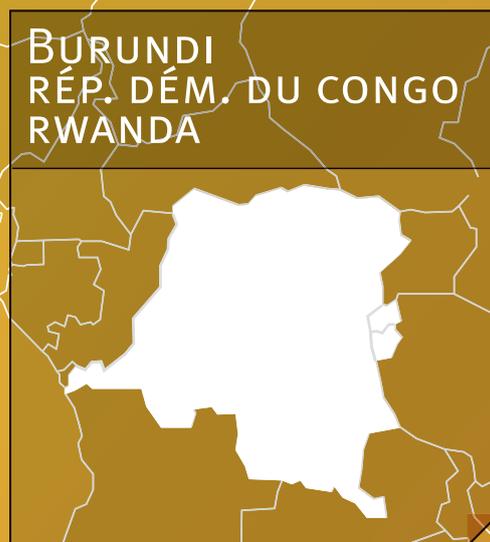


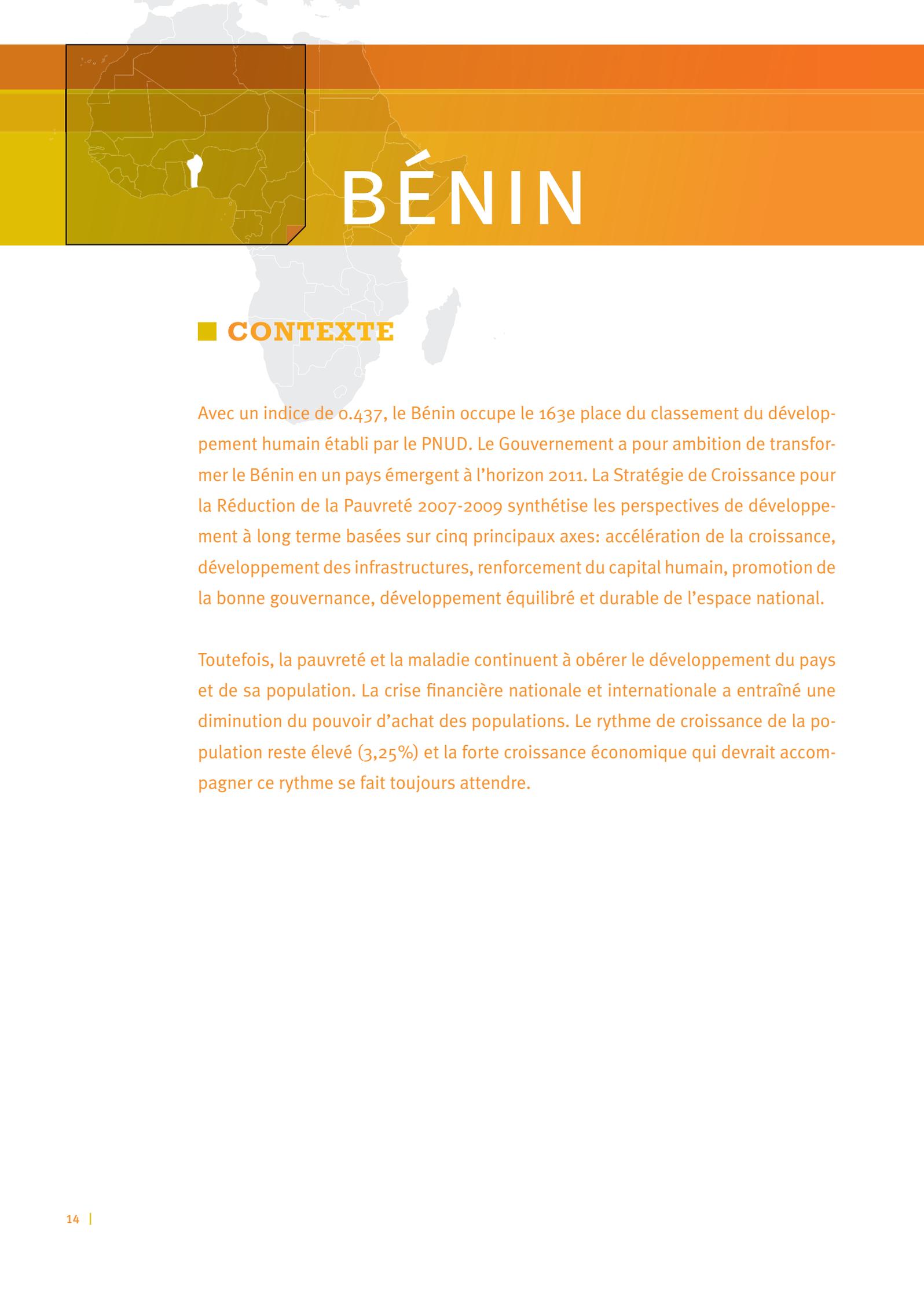
Elèves de l'école de Trinidad

L'éducation interculturelle favorise une nouvelle forme de gestion éducative qui institue à l'intérieur du système scolaire une réflexion collective impliquant des équipes complémentaires et assure, à l'extérieur de ce système, une cohésion avec le contexte, avec la communauté et ses attentes afin d'arriver à une phase de cogestion interculturelle fondée sur l'écoute et de compréhension.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE



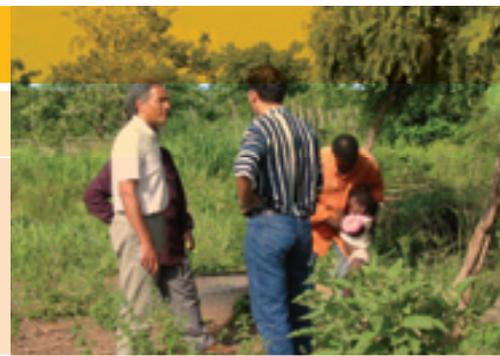


BÉNIN

■ CONTEXTE

Avec un indice de 0.437, le Bénin occupe le 163^e place du classement du développement humain établi par le PNUD. Le Gouvernement a pour ambition de transformer le Bénin en un pays émergent à l'horizon 2011. La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2007-2009 synthétise les perspectives de développement à long terme basées sur cinq principaux axes: accélération de la croissance, développement des infrastructures, renforcement du capital humain, promotion de la bonne gouvernance, développement équilibré et durable de l'espace national.

Toutefois, la pauvreté et la maladie continuent à obérer le développement du pays et de sa population. La crise financière nationale et internationale a entraîné une diminution du pouvoir d'achat des populations. Le rythme de croissance de la population reste élevé (3,25%) et la forte croissance économique qui devrait accompagner ce rythme se fait toujours attendre.



Pendant le triennum 2008-2009-2010, l'APEFE accompagne le développement du pays dans trois secteurs: la santé, la formation technique et professionnelle et la gouvernance.

Dans la santé, le Bénin fait partie des pays africains dont les indicateurs de santé maternelle et infantile sont encore les plus mauvais et il ne pourra pas atteindre les cibles des OMD d'ici à 2015 si rien n'est fait pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile et renforcer le système sanitaire. C'est pourquoi, l'APEFE s'est fixée comme objectif de contribuer à renforcer l'offre de soins de santé primaire de qualité au profit des populations défavorisées. Pour y parvenir, elle concentre ses activités sur le renforcement des compétences du personnel soignant: les kinésithérapeutes, les infirmières et infirmiers, les sages femmes, et, le personnel chargé de la transfusion sanguine.

En 2008, plusieurs résultats significatifs ont été atteints.

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ EN TRANSFUSION SANGUINE

En matière de transfusion sanguine, le projet mené depuis 2005 et qui consiste à améliorer la qualité et, surtout, la sécurité du service national de transfusion, est quasiment arrivé à son terme avec plusieurs avancées significatives. Aujourd'hui, les professionnels du secteur disposent de textes de référence qui leur permettent de travailler suivant les standards internationaux. Leurs compétences ont été améliorées au travers de nombreuses formations. Plusieurs outils d'information ont également été développés: site internet, plaquette, spots audiovisuels diffusés à la télévision ou à la radio. De plus, le système de transfusion béninois sert maintenant de référence pour les pays voisins dont le Niger qui envoie ses techniciens se recycler à Cotonou.

Depuis plusieurs années, l'APEFE accompagne le développement d'une offre de soins de kinésithérapie de qualité. Après s'être attachée à la mise en place de services hospitaliers à Cotonou, à Abomey et à Ouidah, elle a intensifié son action en contribuant à la création d'une Ecole supérieure de

LE BÉNIN, BIENTÔT UNE RÉFÉRENCE EN KINÉSITHÉRAPIE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Kinésithérapie de manière à permettre au pays de disposer du personnel nécessaire en toute autonomie. Aujourd'hui plusieurs résultats concrets peuvent être mis en évidence parmi lesquels, la création

ou le renforcement de service de kinésithérapie dans 12 hôpitaux et centres de santé. L'Ecole supérieure de Kinésithérapie voit son autonomie académique progresser. Deux médecins béninois formés dans le pays et à l'Université catholique de Louvain, enseignent maintenant à

l'ESK. De plus, le Docteur Toussaint Kpadonou, a obtenu le titre de professeur agrégé, délivré par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Il s'agit là d'une étape essentielle vers la création d'une spécialisation en médecine physique et de réadaptation à la faculté des sciences de la santé de l'université de Cotonou. Le Bénin pourrait ainsi devenir le premier pays d'Afrique subsaharienne à offrir une telle spécialité. Sur le plan institutionnel, on assiste à une implication croissante des autorités béninoises dans le développement de la discipline. Cet intérêt se manifeste concrètement dans plusieurs documents officiels parmi lesquels une stratégie de développement de la kinésithérapie, adoptée officiellement en 2006, accompagnée depuis 2008 par un plan d'action

pluriannuel doté, en 2009, d'un budget de 200 millions de francs CFA (soit environ 300 000 €).



Le Professeur De Nayer avec des étudiants en kinésithérapie.

En 2007, en complément de l'action déjà menée pour développer la kinésithérapie, l'APEFE accompagne aussi le Ministère de la Famille et de l'Enfant pour développer un projet d'appui au renforcement et au développement du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (voir encadré). Après deux ans d'activités, plusieurs résultats sont déjà visibles. Une Politique National de Protection et d'Intégration de la Personne Handicapée a été élaborée et devrait être adoptée au cours de l'année 2009 par le Gouvernement. Un espace contact a été construit à Bohicon et 28 disticts sur les 31 que compte le pays ont été équipés en matériel de réadaptation et en moyen de locomotion. Les 31 responsables techniques présents sur le terrain ont suivi une formation d'un mois à Cotonou et un site internet (www.readaptationbenin.com) a été mis en ligne.

L'APEFE apporte aussi un appui à la restructuration de l'Ecole nationale des infirmiers et infirmières ainsi qu'à l'Ecole nationale des sages femmes. L'année 2008 a été consacrée au recyclage des enseignements et à l'équipement des deux écoles en matériel didactique et pratique. La mise à niveau des formateurs a été réalisée avec le concours de la Haute école de la Province du Hainaut occidental.

Dans le secteur de la formation technique et professionnel, l'APEFE a développé un partenariat avec le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE). Elle y agit de conserve avec la Coopération technique belge (CTB) et le Centre d'Etude pluridisciplinaire (CEFOP) de Mons, pour renforcer les capacités du Centre par l'installation de nouvelles machines et la formation des formateurs à leur utilisation ainsi qu'à leur maintenance. En 2008, ce sont les sections mécanique auto, construction métallique et chaudronnerie qui ont plus particulièrement bénéficié de cet appui. L'offre de formation de qualité par le CPPE s'accroît et prend en compte les demandes du marché et l'évolution de la technologie. Le centre commence par ailleurs à avoir une stratégie de marketing qui s'améliore et le matériel didactique gagne en qualité.

Dans le secteur de la gouvernance, 2008 a vu la fin de l'intervention de l'APEFE en appui à la presse béninoise. Pendant 2 ans, en partenariat avec la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'association a contribué au renforcement des capacités de rédaction du personnel de dix journaux béninois. Les genres journalistiques sont aujourd'hui mieux maîtrisés; l'information est traitée avec plus de rigueur; le graphisme est mieux maîtrisé et des règles déontologiques ont été adoptées.



Formation de formateur au CPPE en fabrication mécanique

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE Wallonie – Bruxelles

01 BP 3589 RP Cotonou

République du Bénin

Tél: 00 229 21 30 73 35

Fax: 00 229 21 30 42 71

Courriel: bureau.cotonou@apefe.org

La réhabilitation à base communautaire

Les personnes handicapées représentent aujourd'hui dans le monde une masse de près de 350 millions d'individus. Deux cent trente millions d'entre elles vivent dans les pays en voie de développement. Elles devraient bénéficier d'un processus de réadaptation individualisé pour avoir de meilleures chances de s'intégrer au sein de leur société.

Depuis le début du siècle les pays industrialisés ont développé, avec un succès certain, un système de réadaptation des personnes handicapées basé sur l'intervention de toute une gamme de professionnels de la réadaptation au sein de multiples institutions spécialisées.

Malheureusement, dans les Pays en Voie de Développement, ce système s'est révélé économiquement inadapté à apporter une réponse satisfaisante aux besoins en réadaptation des personnes handicapées.

Face à cette situation, une autre approche de la réadaptation est apparue dans les années 1970. Elle a pour principe de s'appuyer autant que possible sur les compétences, les ressources et le travail de la communauté et de la famille où vit la personne handicapée et non plus uniquement sur l'intervention des services de réadaptation spécialisés.

Elle est connue sous le nom de "Réadaptation à Base Communautaire" (RBC). Elle vise à rendre accessible au plus grand nombre une forme acceptable de réadaptation dont le rapport coût/efficacité soit compatible avec les moyens que les PVD peuvent lui consacrer.

C'est dans ce cadre que L'APEFE, intervenant déjà pour le Développement de la Kinésithérapie au Bénin, à démarré, en janvier 2007, avec le Ministre de la Famille et de l'Enfant un projet intitulé: « Appui au Renforcement et au Développement du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire ».

Le projet vise à renforcer le Programme National RBC né en 1989 au Bénin, par cela, l'APEFE appuie: la sensibilisation et l'implication des pouvoirs publics et de la population à la problématique du handicap, l'augmentation des moyens matériels du Programme, la Formation et le recyclage des agents RBC de terrain, et la mise au point d'outils d'évaluation et de suivi de la stratégie.



Séance de formation en neuropsychiatrie dans le cadre du programme RBC



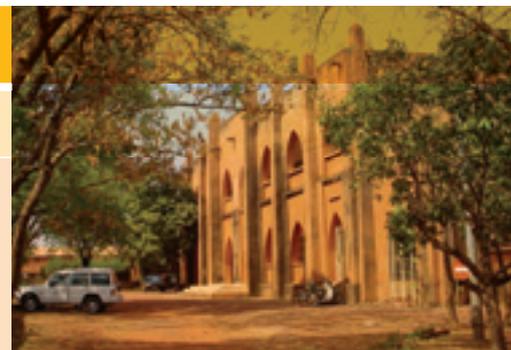
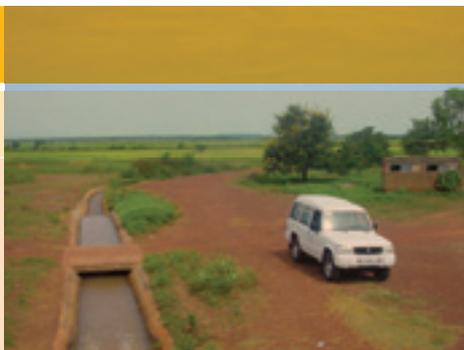
BURKINA FASO

■ CONTEXTE

Pays enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso fait partie du groupe des pays dits sahéliens où la majorité de la population, privée de conditions de vie décentes, continue de vivre dans une grande pauvreté.

Dans son dernier rapport mondial sur le développement humain durable, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) classe le Burkina Faso au rang de 176^{ème} sur 177 pays, juste devant la Sierra Leone.

Le pays ne dispose que de peu de ressources naturelles dans un environnement qui se dégrade à cause des aléas d'un climat sahélien dont la pluviométrie est insuffisante et mal répartie. De plus, la croissance démographique et la pauvreté exercent une forte pression sur les ressources naturelles qui constituent souvent l'actif principal entre les mains des pauvres. Cette dégradation a des conséquences immédiates sur la santé et les conditions de vie de la population.



Au Burkina Faso, l'APEFE a concentré son intervention sur les secteurs reliés à la protection des ressources naturelles. Cette concentration s'est traduite en 2008 par des appuis dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'environnement, de l'eau et, complémentirement, de la sylviculture.

Pour ce qui concerne la problématique de l'eau, l'APEFE apporte un appui qui vise à renforcer la Direction Régionale de l'Hydraulique des Hauts-Bassins en vue d'améliorer les connaissances, la gestion, l'exploitation et la protection des ressources en eau souterraine de la zone de Bobo-Dioulasso. L'objectif poursuivi est de fournir aux gestionnaires de ces ressources, les moyens techniques et humains nécessaires pour inverser la tendance à la dégradation.

Face à l'importance de l'enjeu, le projet vise principalement à évaluer les risques qui pèsent sur les ressources en eau souterraine par une amélioration des connaissances qui y sont relatives et, sur cette base, à appuyer les autorités et les gestionnaires locaux dans le suivi, la gestion et la protection de celles-ci.

UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Parmi les résultats atteints en 2008 par le projet, relevons la constitution d'une base de données rassemblant l'ensemble des connaissances sur les ressources en eau souterraine dans la région. Un autre résultat important est la mise en place d'un réseau de suivi de ces ressources et le développement d'un système d'information géographique qui délivre rapidement des informations synthétisées sur l'état des ressources en eau souterraine, sous forme de graphiques, de cartes, ... Le projet a également organisé des stages de formation au profit du personnel des structures partenaires.



Petite irrigation: fosse fumièrre devant champs de maïs à Darigma (Province du Bam)



Cultivateur après récolte de bananes dans la zone irriguée de Diaradougou

AMÉLIORER L'EFFICIENCE DU SYSTÈME D'IRRIGATION

Dans cette même région des Hauts-Bassins est situé le bassin du KOU doté d'aménagements hydro-agricoles sur près de 3.200 ha qui ont permis l'essor d'une ceinture maraîchère autour de la ville de Bobo-Dioulasso. Une filière fruits et légumes s'est ainsi développée dans la zone sous l'impulsion d'initiatives privées. Cette production irriguée est à l'origine de l'accroissement d'activités économiques de la ville de Bobo-Dioulasso comme la transformation de certains produits agricoles tant pour une consommation locale que pour l'exportation.

Chaque augmentation de l'efficacité en irrigation et chaque optimisation de l'utilisation de la ressource en eau a un impact direct sur la région à travers l'accroissement de la filière agricole de la zone.

Afin de contribuer à l'épanouissement d'une telle dynamique et de l'acheminer dans une perspective de développement durable, l'APEFE appuie depuis 2005, un projet qui vise le renforcement des capacités de gestion des ressources en eau pour l'agriculture dans le bassin du Kou.

L'année 2008 a été marquée par une avancée significative dans les actions de démonstration appelées à fonder une approche nouvelle et plus efficace de la gestion de l'eau et des infrastructures des périmètres irrigués. Pour ceux-ci, des outils de gestion ont été développés et testés et sont mis en application dans le bassin. Le projet a accompagné leur appropriation progressive par les différents acteurs, ce qui a amélioré les pratiques d'hydraulique agricole dans le bassin du Kou. Le bilan d'eau du bassin a été établi et offre à ses décideurs et gestionnaires un état des lieux réaliste de son cycle hydrologique: quantité d'eau disponible, écoulee et consommée.

L'APEFE s'est aussi engagée dans le soutien apporté au Programme d'appui au développement de

l'irrigation qui vise à renforcer le capital humain de la Direction des Aménagements et du Développement de l'Irrigation (DADI) du Ministère de l'Agriculture. Le résultat attendu est le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de ladite Direction. A cet effet, des moyens matériels, financiers et humains ont été mis à la disposition de la DADI. Deux coopérants, un agroéconomiste et un ingénieur en génie rural, sont venus renforcer le projet en juin 2008 et les 13 Directions régionales ont été dotées de matériel informatique. Une formation dans le domaine de la gestion des exploitations agricoles en cultures irriguées a été dispensée aux cadres de la Direction et aux cadres intermédiaires des régions et des provinces qui leur permettra d'élaborer un compte d'exploitation.

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: UN ENJEU MONDIAL

L'APEFE appuie la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère de l'Environnement et

du Cadre de Vie (MECV) pour la constitution et la gestion d'une base de données environnementales. L'intervention s'inscrit directement dans la démarche du Ministère qui souhaite améliorer les politiques et les stratégies de gestion des ressources naturelles. En effet, malgré la prise de conscience au niveau national, de l'importance des problématiques environnementales et les nombreux efforts effectués au cours des dix dernières années pour faire face à ces problèmes qui représentent une menace directe pour le développement économique et social du pays, la situation environnementale ne s'est point améliorée. L'accompagnement de l'APEFE vise concrètement un renforcement des capacités de la Direction des Etudes et de la Planification qui est la structure chargée de la planification et du suivi évaluation des activités du MECV. C'est

elle qui a notamment été chargée d'élaborer le Plan Décennal d'Actions (PDA) qui a doté le ministère d'un cadre de référence de la programmation des activités à l'horizon 2015. Ce plan permettra au MECV de mieux afficher et d'imposer le caractère transversal de l'environnement

dans un développement économique et social durable du Burkina Faso. Le projet APEFE a appuyé la mise en place d'un réseau de collecte d'infor-



Remise de matériel informatique aux 13 Directions régionales du Ministère de l'Environnement

mations environnementales à travers des points focaux dans chacune des 13 directions régionales. Celles-ci ont été équipées de matériel informatique et leurs cadres ont bénéficié de formations pour la récolte des données. Au niveau central, les cadres de la DEP ont également bénéficié de formations pour la gestion de la base de données.

Enfin, en complément de ce qui précède, l'APEFE accompagne le Centre national des Semences forestières dans la mise en œuvre du programme de valorisation de la gomme arabique. En 2008, deux vergers à graines, qui permettront la production de semences de haute qualité génétique, ont été plantés.



Formation à la saignée de l'Acacia senegal, producteur de gomme arabique

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE – Wallonie-Bruxelles

01 BP 6625

OUAGADOUGOU 01 - BURKINA FASO

00 226 50 31 65 00 (Tél/fax) (Bureau)

L'eau: une ressource capitale pour le Burkina Faso

Pour des raisons évidentes, le gouvernement du Burkina Faso accorde une grande importance au secteur de l'eau et de l'environnement. Il privilégie les actions au profit de la lutte contre la désertification. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, approuvé en juin 2000, traduit cette préoccupation: « *La stratégie de réduction de la pauvreté sera basée sur la recherche d'un équilibre entre les besoins des populations et la gestion durable des ressources naturelles* ».

Dans un pays où 84% de la population est rurale, la diversification des activités agricoles constitue d'une part un des principaux facteurs d'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

D'autre part, le principal problème des ressources en eau au Burkina Faso est la pluviosité qui est à la fois faible et aléatoire et qui, depuis une quarantaine d'années, a régulièrement baissé, avec des périodes de sécheresse accrue. Dans les années à venir, le pays sera de plus en plus confronté à un problème d'offre insuffisante d'eau pour couvrir les besoins. Aussi, le Gouvernement considère que la maîtrise de l'eau est un enjeu majeur dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dans le contexte semi-aride qui caractérise le Burkina Faso, la région de Bobo-Dioulasso peut être

considérée comme une zone naturellement favorisée en ce qui concerne l'importance des ressources en eau souterraine. Elle couvre 20% de la superficie du pays, et possède 60% des ressources en eau renouvelables. Les ressources en eau souterraine de cette zone sont particulièrement abondantes et largement exploitées notamment pour la consommation domestique. Elles sont cependant vulnérables et menacées par les activités urbaines et industrielles qui se développent dans la région. Des signes inquiétants indiquent en effet que ces ressources vitales se dégradent: baisse des niveaux aquifères, tarissement de certaines sources, ...

Aucune alternative n'étant disponible pour couvrir les besoins de la région, les ressources en eau souterraine qui sont actuellement exploitées revêtent une importance capitale tant sur le plan humain qu'économique. Leur préservation constitue dès lors une préoccupation majeure pour les autorités et les gestionnaires de ces ressources. Ce constat alarmant a motivé en 2006 un appui de l'APEFE, visant à renforcer la Direction Régionale de l'Hydraulique des Hauts-Bassins en vue d'améliorer les connaissances, la gestion, l'exploitation et la protection des ressources en eau souterraine de la zone de Bobo-Dioulasso.



Naissance de la rivière KOU: confluence des eaux de ruissellement de la plaine alluviale avec les sources de Nasso



BURUNDI

■ CONTEXTE

Le Burundi est un petit pays de 27.834 km², à forte densité de population (322 h/km²), dépourvu de richesses naturelles et caractérisé par un état de pauvreté endémique. Sa situation géographique en fait le trait d'union entre l'Afrique centrale, orientale et australe. Le climat d'insécurité, attisé durant des années par la guerre civile, a longtemps fait obstacle aux tentatives de développement économique et social. Il est 167^e sur 177 au classement du développement humain du PNUD (indice: 0.413)

En 2008, la situation sécuritaire fut encore très précaire pendant la première moitié de l'année. Les choses se sont ensuite nettement améliorées avec l'entrée du FNL – la dernière rébellion armée – dans le processus de négociation. En fin d'année, le pays semblait pacifié. De nouvelles élections générales devraient se tenir en 2010. Malgré certains progrès, la situation sanitaire reste très préoccupante; le pays est en effet dramatiquement touché par les grandes pandémies telles que la malaria et le SIDA.



Dans le cadre de son plan d'action 2008-2010, l'APEFE a développé en 2008, avec le Burundi, des programmes de coopération dans trois secteurs: la santé, l'éducation et la gouvernance.

En matière de Santé, l'APEFE a appuyé le Conseil National de Lutte contre le SIDA, dans un programme de prévention, selon la méthode "CCC" (Communication pour le Changement de Comportement). Une vingtaine de personnes ressources ont été formées à cette technique.

En matière d'Education, l'APEFE appuie un programme de formation technique et professionnelle axé sur l'atteinte de trois résultats distincts, mais complémentaires. Le premier résultat concerne l'enseignement informel: les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM). Ces centres sont destinés à former des apprenants dans des métiers de base (couture, soudure, menuiserie...) et à les insérer ensuite sur le marché du travail. Le deuxième résultat s'adresse à l'enseignement technique officiel. Il s'agit d'appuyer le Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (réhabilitation de bâtiments, acquisition et installation de matériel didactique, élaboration d'outils pédagogiques, formation des gestionnaires et des conseillers pédagogiques...). Le troisième résultat, a trait à l'Ecole Nationale Supérieure pour appuyer la formation des futurs enseignants des écoles techniques.

En matière de Gouvernance, l'action de l'APEFE s'effectue en partenariat avec la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi. En 2008, le programme visait principalement la mise en place d'un Centre de Recherche et de Formation pour la Paix (CERFOPAX).

Ces trois secteurs restent prioritaires au Burundi. La pandémie du SIDA poursuit malheureusement sa progression dévastatrice et si l'APEFE, faute de moyens appropriés, se retire de ce secteur, ce n'est pas sans avoir cédé le relais aux Burundais eux-mêmes qui continueront à être appuyés par d'importantes organisations de coopération internationale spécialisées dans le secteur de la santé. La formation technique et professionnelle est un domaine clé pour ce petit pays dépourvu de matières premières qui doit axer son développement

socioéconomique sur la qualité de sa main d'œuvre. L'expertise de l'APEFE en la matière semble appréciée par les autorités burundaises, puisqu'elles envisagent la poursuite du partenariat dans les années futures. Enfin, bien que la démocratie s'y consolide peu à peu, la paix reste fragile au Burundi. La confiance ne règne pas encore entre les diverses communautés. Il paraît évident, dès lors, que l'action de la Chaire UNESCO en faveur de la paix et de la résolution pacifique des conflits, avec l'appui de l'APEFE et d'autres partenaires belges tels que la CUD et WBI, reste très utile.

LE SIDA: UN FLÉAU DÉVASTATEUR!

Comme les autres pays de la région, le Burundi est durement touché par la pandémie du VIH/SIDA. Le taux de séroprévalence est estimé à 3,49%, au niveau de la population totale, avec des pics atteignant les 10% dans les zones urbaines. Au delà de la tragédie humaine, l'épidémie a également des répercussions catastrophiques au niveau socio-économique. Les autorités burundaises ont, dès 2002, fait de la lutte contre le SIDA l'une de leurs priorités. Actuellement, cette question est inscrite comme l'un des quatre axes dans le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté. Il y a une importante mobilisation des autorités et de la société civile pour mener des actions à tous les niveaux, allant du national au communal (il y a, par exemple, 6.650 animateurs communautaires et 4.250 jeunes pairs éducateurs).

En 2008, l'intervention de l'APEFE s'est principalement concrétisée par l'affectation d'un coopérant au Ministère de la Présidence, en charge de la lutte contre le SIDA. Cet appui institutionnel s'inscrivait dans un programme « d'amélioration de la qualité des activités de Communication pour le Changement de Comportement » (vision CCC). Il s'agissait principalement d'appuyer le Conseil National de



Atelier d'une école technique appuyée par l'APEFE

Lutte contre le SIDA pour mener à bien un éventail d'activités d'éducation et de sensibilisation: ateliers, élaboration de la stratégie nationale, messages clés, publics cibles, campagnes nationales... La participation de l'APEFE à ce programme de lutte contre le SIDA, débutée en 2005, s'est terminée, comme prévu, en mai 2008.

APPUI AUX CENTRES D'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS (CEM).

L'appui institutionnel de l'APEFE aux CEM s'effectue au sein du Département de l'Enseignement des Métiers, par la mise à disposition de trois coopérants expatriés, intégrés dans l'équipe burundaise. Leur expertise contribue efficacement à l'élaboration des outils pédagogiques (notons que les curriculums sont élaborés en « ateliers » réunissant des experts locaux et des formateurs des CEM), ainsi qu'à la formation des formateurs, au plan technique et au plan pédagogique. Une formation adéquate est également dispensée aux gestionnaires (directeurs des Centres et comptables).

L'ambition affichée par les autorités burundaises, est d'ouvrir des CEM dans toutes les municipalités. L'APEFE appuie particulièrement deux CEM pilotes, ceux de Kinama et de Gihanga. L'identification d'un troisième CEM pilote a débuté fin 2008. Ces CEM ont été réhabilités (bâtiments, infrastructures) et équipés (mobilier et matériel didactique). Ces Centres sont appelés (objectif partiellement atteint en 2008) à devenir des « centres d'excellence » qui serviront d'exemples pour tous les CEM.

Néanmoins, un problème majeur se pose toujours au programme: les CEM ne sont pas suffisamment attractifs et trop peu d'apprenants s'y inscrivent. L'effort devra donc désormais porter sur l'amélioration de la qualité des formations, le niveau de la certification des lauréats et la synergie avec les employeurs potentiels. Les CEM devraient également pouvoir partiellement s'autofinancer par la création d'unités de production. L'intervention de l'APEFE dans ce secteur devrait se prolonger dans les années qui viennent puisque le gouvernement burundais a sollicité sa participation à un nouveau programme, « Appui à l'Enseignement Professionnel », qui serait mené dans l'ensemble du pays en partenariat avec la Coopération Technique Belge (CTB).

L'intervention de l'APEFE au Bureau de l'Enseignement Technique et Professionnel a lieu au sein de l'AESTP (Appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel), un programme mené en collaboration avec la CTB. L'apport de l'APEFE est d'aider au renforcement des capacités pédagogiques et techniques du BEET, particulièrement dans les filières agriculture/élevage, mécanique, électronique/informatique, électricité. L'APEFE a mis à la disposition du programme, deux coopérants expatriés ainsi que des experts locaux qui effectuent des missions de courte ou de moyenne durées. En 2008, cette collaboration s'est concrétisée par: l'élaboration d'outils pédagogiques (les curriculums commencent à être diffusés dans les écoles), la formation des gestionnaires (directeurs et comptables) et des formateurs (singulièrement une vingtaine de Conseillers Pédagogiques) ainsi que la mise à disposition (installation et utilisation) de matériel didactique (salles multimédias, machines outils, tracteurs, kits, consommables...).

L'INDISPENSABLE SYNERGIE ENTRE LES TROIS NIVEAUX DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE



Des salles multimédias sont installées dans les principales écoles techniques appuyées par l'APEFE



Formation des formateurs, filière électricité des Ecoles secondaires techniques

L'Ecole Nationale Supérieure (ENS) est la seule structure du Burundi chargée de la formation des futurs formateurs de l'enseignement secondaire, dont ceux des écoles techniques. L'appui de l'APEFE consiste à renforcer trois filières: génie électrique, génie mécanique et génie civil du Département des Sciences appliquées. En 2008, l'intervention s'est concrétisée par l'installation d'un laboratoire électrique équipé d'un banc d'essais et par l'élaboration de panneaux didactiques.

La paix! condition indispensable pour le développement

En 2008, l'APEFE a mis une coopérante expatriée à disposition de la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi. La présence de cette coopérante visait à appuyer la mise en place du Centre de Recherche et de Formation pour la Paix (CERFO-PAX) destiné à ouvrir davantage la Chaire sur la société burundaise et à mieux impliquer les institutions publiques comme la société civile. Une attention particulière a également été accordée aux médias avec la création d'un groupe de coordination d'appui à la presse.

Comme on le sait, le Burundi est passé par des années difficiles où la violence politique et intercommunautaire a fait de nombreuses victimes. Le pays paraît enfin avoir retrouvé la paix. Cependant, si les progrès semblent décisifs, le processus de démocratisation est encore fragile. Il reste incontestablement important d'appuyer l'initiative prise par l'Université

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE Wallonie-Bruxelles

C/O Ambabel BP 1920

Route Rumonge

Bujumbura.

Burundi

Tel: 00257 22246710

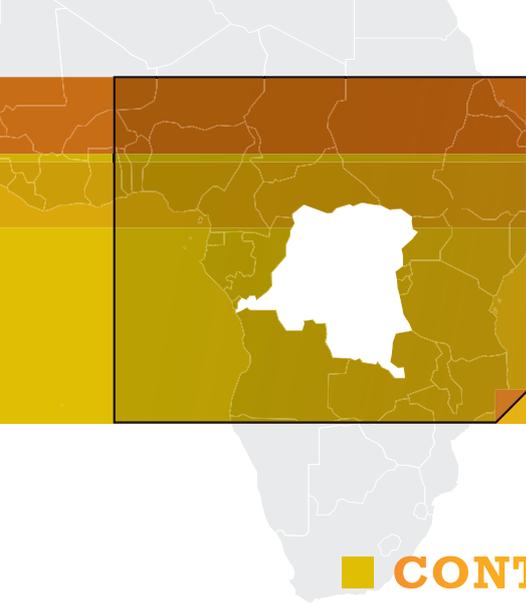
Fax: 00257 22246709

Courriel: bureau.bujumbura@apefe.org

du Burundi de créer en son sein, une Chaire UNESCO destinée à promouvoir le respect des Droits Humains et la résolution pacifique des conflits. L'existence d'un tel programme est fondamentale pour l'avenir du pays. La satisfaction de l'APEFE fut à son comble lorsque la Chaire UNESCO s'est vue confier le soin d'organiser un cycle de formation pour la réinsertion, dans la société burundaise, d'une centaine d'anciens responsables du FNL, la dernière rébellion armée qui a rejoint le processus de négociation à la mi-2008 et a finalement déposé les armes.



Parcelle didactique, Ecole technique agricole



RÉP. DÉM. DU CONGO

■ CONTEXTE

La République Démocratique du Congo est le troisième plus vaste pays d'Afrique avec une population estimée à plus de 68 millions d'habitants.

L'évolution de l'Indicateur de Développement Humain confirme trois tendances: baisse continue des revenus jusqu'en 2003-2004, dégradation de la situation sanitaire et baisse de l'espérance de vie à la naissance ainsi que la régression de l'accès au savoir.

Face à cette situation, un Document stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) a été élaboré en juillet 2006. Il est articulé en 5 axes portant sur la gouvernance et la paix, la croissance et la stabilité macroéconomique, les services sociaux, le SIDA et la dynamique communautaire.

La RDC, se situe en 2008 à la 168ème place sur l'échelle de l'Indicateur de Développement Humain qui en comporte 177.



Pendant le triennum 2008-2009-2010, l'APEFE accompagne le développement du pays dans quatre secteurs: la santé, la formation technique et professionnelle, la gouvernance et la promotion des PME spécialisées en agroalimentaire.

UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR AMÉLIORER LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE



Formation coupe-couture

En matière de formation technique et professionnelle, l'APEFE accompagne les institutions congolaises dans l'atteinte de trois résultats. Le premier, porte sur la coordination de la formation qui, au Congo, est répartie entre plusieurs ministères de tutelle. Le deuxième vise la restructuration des Centres de formation professionnelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports et enfin, le troisième a pour objet le renforcement de l'encadrement pédagogique des enseignants. En 2008, plusieurs résultats concrets ont été enregistrés.

Sous l'impulsion du programme, une Commission interministérielle de l'Enseignement technique a été créée. Elle a pour objectif de développer une gestion concertée et coordonnée des questions transversales posées par la formation technique et professionnelle.

A ce titre, elle aide le gouvernement à plaider auprès des partenaires pour une mobilisation accrue des ressources sectorielles en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, et incite à l'amélioration de la pédagogie, des programmes de formation et des systèmes d'évaluation en tenant compte des besoins de l'économie et du marché de l'emploi. Elle est mandatée pour l'élaboration des référentiels de métier, la formation des formateurs, la réalisation de programmes de formation et la proposition de textes légaux en la matière. Sa méthodologie est basée sur l'approche par compétences et le souci de tisser des liens avec le terrain, de mettre en adéquation la formation et l'emploi et de co-construire avec les techniciens de terrain et les experts ou formateurs, des programmes et des profils de formation. Les filières de formation en froid et coiffure esthétique ont été revues en 2008 et doivent déboucher sur de nouveaux profils de formation.

Dans la perspective de l'an 2010, la Commission interministérielle de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle s'investit dans l'élaboration d'au minimum 8 référentiels «métiers» ainsi que dans la production d'un programme de formation technique et professionnelle de grande portée.

D'autre part, après avoir restructuré deux centres de



Formation maçonnerie

formation professionnelle pilotes dans la ville-province de Kinshasa, le programme a étendu son action à la restructuration d'un troisième établissement implanté à Matadi dans la province du Bas-Congo. Les filières de celui-ci, menuiserie, maçonnerie, mécanique générale, électricité générale et électronique, ont été remaniées. Le contenu et la nature des cours ont été modifiés. Les infrastructures ont été réhabilitées. De l'équipement scolaire, du matériel didac-

tique et de l'outillage collectif ont été fournis. Les professeurs de pratique professionnelle des filières ébénisterie, maçonnerie, soudure - ferronnerie, froid et climatisation domestique, et dépannage électronique ont également suivi des sessions de recyclage et de perfectionnement. Les bureaux du secrétariat général de la jeunesse ont aussi été réhabilités et équipés afin de pouvoir y abriter l'équipe de suivi du programme.

Dans le secteur de la santé, quatorze Instituts Technique Médicale (ITM) et Instituts d'Enseignement Médical (IEM) sont actuellement en phase de réforme, avec notamment la mise en œuvre du nouveau programme de formation des infirmières et infirmiers du niveau secondaire. Cette réforme est effective jusqu'en 4^{ème} année A2 et la première promotion sortira en juin 2009. Outre l'élaboration des programmes, les principaux résultats atteints sont: la réhabilitation de 6 nouvelles écoles en réforme dans les provinces du Katanga, du Kasai Oriental, du Maniema, du Sud Kivu; la réhabilitation de 4 coordinations provinciales (Kasai Occidental, Kasai Oriental, Province Orientale, du Nord Kivu); l'achat du matériel didactique pour les 6 nouvelles écoles entrant en réforme; la formation en pédagogie active et en approche par compétences de 90 enseignants et encadreurs de stage. En parallèle, Les capacités de l'Inspection Provin-



Formation froid

RENFORCER LES COMPÉTENCES DU PERSONNEL SOIGNANT POUR ACCROÎTRE LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE ET EN AMÉLIORER L'ACCÈS POUR LA POPULATION

ciales de la Santé du Katanga ont été renforcées de façon à ce qu'elle puisse assurer la formation continue de son personnel actif dans les zones de santé. En collaboration avec l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Lubumbashi, plusieurs résultats significatifs ont été atteints parmi lesquels: l'élaboration d'un programme de formation continue comprenant les formations à distance pour le personnel de santé (ECP-ECZ), la production de manuels pour la formation continue, l'organisation de 3 sessions de formation de l'Equipe Cadre des zones de Santé de Kikula et Kambo, l'extension du programme de formation continue aux quatre futures Provinces du Katanga, la gestion de la banque de données sur les activités de formation continue, le suivi évaluation des formations continues.

cation des filières et des focus-groupes de PME/MPME, la sélection et la formation des conseillers techniques et formateurs, la conception des outils de suivi de projet selon la méthodologie de gestion du cycle de projet, la conception et l'écriture d'une stratégie d'intervention modélisée dans le secteur PME à l'usage des partenaires locaux de l'intervention, l'élaboration des référentiels de métier, de compétences et de formation (notamment pour les apiculteurs en partenariat avec l'asbl wallonne AFOCO pour les techniques apicoles, les maraîchers et les aviculteurs) ainsi que l'élaboration des référentiels d'évaluation.

Dans le secteur de la gouvernance, de la société civile et des médias, le programme porte son effortsur deux axes.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES PME POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Dans le secteur des PME, l'APEFE accompagne principalement le Service national de Vulgarisation qui dépend du Ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage. En 2008, le programme a apporté plusieurs appuis aux PME bénéficiaires dont notamment: des formations aux techniques de production, transformation et gestion, des suivis-conseils; la mise en place d'un cadre de concertation et de plaidoyer; l'accompagnement des PME dans la formulation de leur demande de crédits. Les principaux résultats atteints sont l'identifi-

Le premier vise à renforcer, dans la province du Katanga, les capacités d'intervention des acteurs publics et privés du monde de la justice, des droits humains et de la protection de la jeunesse en matière de gestion des conflits, de la criminalité et de la marginalisation. Le principal résultat atteint est la création du Centre d'Etude et de Formation en Criminologie de Lubumbashi, CEFO-CRIM, unique institution de ce type au niveau national (voir article ci-après).

Ce centre a réalisé plusieurs formations participatives autour de thématiques diverses touchant notamment les questions de l'enfance marginalisée, de la promotion des Droits de l'Homme, de la bonne gouvernance ou encore de l'éducation. De nombreuses campagnes de sensibilisation ont également été mises en œuvre sur des questions relatives à l'importance de l'association de la société civile et du monde académique dans toutes les démarches relatives à la réforme de la Police nationale Congolaise ou encore sur la ge-

nèse, l'état des lieux et les perspectives du phénomène « enfant de la rue ». Par ailleurs, le CEFOCRIM a développé des activités génératrices de revenus, notamment par la réalisation de contrats de recherches commanditées par des ONG internationales. De telles activités devraient garantir la viabilité financière du Centre une fois le programme terminé.

LA CRIMINOLOGIE COMME OUTIL DE STABILISATION SOCIALE.

Le deuxième vise à accompagner la mise en place d'une instance de régulation des médias. Cette intervention est principalement soutenue par Wallonie-Bruxelles International. Elle a pour objectif l'installation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) et une meilleure implication des organisations professionnelles. En 2008, l'intervention a essentiellement préparé la mise en place du Conseil Supérieur par notamment la participation aux réunions de la Commission socio-culturelle de l'Assemblée Nationale en vue de la relecture du texte de loi sur le CSAC. Parallèlement l'intervention a réalisé l'évaluation de l'état des coordinations provinciales et structures techniques de la Haute Autorité des Médias au travers de l'étude de quatre provinces et a participé aux réunions du groupe thématique culture et communication.

Le Centre de Formation en Criminologie de Lubumbashi

Se poser la question de l'importance d'assurer des formations dans le domaine de la criminologie comme appui aux stratégies de protection et de promotion des Droits Humains n'a pas lieu d'être. En effet, la situation que connaît la RDC parle d'elle-même: la crise économique, les méfaits d'un Etat en déliquescence, les effets pervers de la « mal gouvernance », les conséquences dramatiques de la guerre et les plaies béantes qu'elles laissent dans la communauté, ont accru la vulnérabilité de la population en général, et celle des groupes marginalisés en particulier.

La formation universitaire assurée par l'Ecole de Criminologie de l'Université de Lubumbashi, ECO-CRIM en sigle, ne pouvait suffire. Il était en effet essentiel de veiller à ce que l'enseignement en criminologie ne soit pas réservé qu'aux élus de la société, ni ne se cantonne dans une tour d'ivoire. Bien au contraire, il fallait qu'aux côtés de l'ECO-CRIM, une institution garantisse, elle, la dispense d'un enseignement au service des pratiques sociales et communautaires, au bénéfice des acteurs de terrain des secteurs de la criminologie et de la marginalisation.

Il y a trois ans, le Centre d'Etude et de Formation en Criminologie et Droits humains n'était rien. Aujourd'hui, le CEFOCRIM peut se retourner sur ces trois années écoulées et se réjouir du travail abattu et des jalons qu'il a posé sur sa route. De même il peut regarder l'avenir avec confiance, sérénité

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE Wallonie – Bruxelles

Délégation Wallonie-Bruxelles

66 avenue des Aviateurs

206 avenue de la Nation

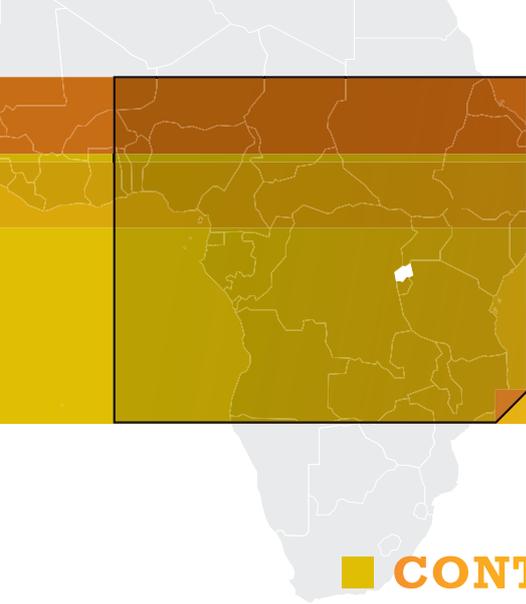
BP 12143

Kinshasa-Gombe- CONGO

00 243 99 84 24 574

Courriel: bureau.kinshasa@apefe.org

et détermination. Il peut également être fier de la méthodologie utilisée pour en faire un projet véritablement collectif et détaillé dans ses différentes composantes et articulations, avec des règles de fonctionnement basées sur la transparence, le tout s'intégrant dans un démarche originale qui vise avant tout le développement d'une approche spécifique des problématiques à traiter; en effet, qu'il s'agisse des enfants de la rue, des enfants soldats, de la situation des femmes victimes de violence ou des populations traumatisées, la complexité des situations à prendre en charge nécessite que les divers intervenants et protagonistes de terrain impliqués dans la gestion de la délinquance et de la marginalisation disposent d'outils et de compétences adéquats et qu'ils bénéficient pour ce faire de formations qui s'inscrivent dans un principe de réalité, celui de partir de situations problèmes vécues pour tenter, de manière inductive et à l'aide de l'éclairage des différents acteurs impliqués dans cette situation et son analyse, de les comprendre, sinon dans leur globalité, à tout le moins dans leur complexité, et de dégager ensemble des pistes de solutions qui donneront sens à leurs pratiques.



RWANDA

■ CONTEXTE

Le développement économique et social du Rwanda, sensible dans les villes, ne semble pas encore avoir bénéficié aux campagnes, où 90% de la population dépendent de l'agriculture de subsistance.

Le Rwanda reste profondément marqué par le traumatisme causé par la guerre civile et le génocide de 1994. Les évolutions institutionnelles y sont toujours en cours, tandis que la volonté affichée par son gouvernement d'ancrer le pays dans l'East African Community, se concrétise par une vaste campagne d'anglicisation qui touche de nombreux secteurs, dont celui de l'Education.

Le Rwanda est un petit pays, où les richesses naturelles et les terres cultivables, en fonction de la forte densité de population, sont rares. Il paraît dès lors évident que son développement, ainsi que la place qu'il occupera dans la région, dépendront avant tout du facteur humain et, singulièrement, de la qualité de sa main d'œuvre. Le gouvernement semble l'avoir bien compris, puisqu'il accorde une large priorité à l'Enseignement en général, et à la Formation Technique et Professionnelle en particulier. Avec un indice de 0.4552, le Rwanda occupe la 161e place du classement du développement humain.



Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Action 2008-2010, l'APEFE développe en partenariat avec le Rwanda des programmes de coopération dans trois secteurs: La formation professionnelle, avec l'appui aux Centres de Formation de Jeunes; l'Agriculture, avec l'appui aux Ecoles Agri Vétérinaires; la Santé, avec l'appui aux Ecoles de Sciences Infirmières. Ces trois programmes ont en commun de toucher à ce qui est véritablement le cor business de l'Association: la formation Technique et Professionnelle.

Depuis 2007, le Rwanda a entrepris de profondes réformes de l'éducation, dans le but de réduire le pourcentage de sa population qui dépend d'une économie de subsistance. L'objectif déclaré est de passer de près de 90% à moins de 50%. L'effort se porte sur le renforcement des capacités des ressources humaines et cible particulièrement les jeunes, les femmes et les autres catégories vulnérables, telle que les handicapés.

Pour y arriver, le Ministère de l'Education, dont le budget a été augmenté de 9%, a décidé d'étendre l'éducation de base à neuf années, c'est-à-dire: six primaires et trois années d'études secondaires inférieures (tronc commun). Il a également reformulé sa politique de l'éducation et de formation technique et professionnelle. Il s'agit de renforcer la « post basic éducation » et de la rendre accessible au plus grand nombre. Des passerelles sont prévues entre tous les circuits de l'éducation.

Une agence spécifique a été créée, appelée « Workforce Development Authority », afin de redynamiser et de développer le secteur de la formation technique et professionnelle. La collaboration du secteur privé a également été sollicitée afin d'adapter la formation des élèves aux réalités économiques et au marché de l'emploi.

Les interventions de l'APEFE au Rwanda, s'inscrivent naturellement dans le cadre des priorités déterminées par le gouvernement rwandais en la matière.

LE DÉVELOPPEMENT DU RWANDA DÉPEND AVANT TOUT DU FACTEUR HUMAIN ET DE LA QUALITÉ DE SA MAIN D'ŒUVRE

Ce programme vise à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle par le renforcement des compétences managériales, pédagogiques et techniques des 21 CFJ publics du Rwanda. Si l'ensemble des CFJ est concerné, le programme s'est concentré sur trois CFJ Pilotes qui servent de référence, dont singulièrement celui de Nyanza (devenu un pôle d'excellence). Les Centres Pilotes ont été réhabilités (bâtiments, mobilier) et équipés en matériel didactique (menuiserie, maçonnerie, soudure...).

L'APEFE apporte également son appui à l'amélioration des ressources humaines, et cela à trois niveaux: capacités de gestion (formation en 2008 des directeurs, secrétaires comptables et formateurs des 21 CFJ), capacités pédagogiques (200 professeurs ont bénéficié d'une formation pédagogique spécifique à la formation professionnelle), capacités techniques (plusieurs formations menées dans les Centres Pilotes pour l'ensemble des formateurs des enseignants)

Il faut noter que deux des filières appuyées par l'APEFE sont particulièrement importantes pour le développement socio économique du Rwanda: le secteur agro alimentaire (transformation et conservation des aliments) et celui de la construction.

Enfin, l'action des coopérants de l'APEFE s'exerce également au niveau institutionnel, notamment pour sensibiliser les autorités compétentes au rôle déterminant qui devrait être celui des CFJ dans le cadre de l'intégration socio professionnelle des jeunes. Une attention particulière est également accordée au renforcement du partenariat avec la Fédération du Secteur Privé.



Parcelle didactique dans une EAV

Afin d'optimiser les moyens de la coopération internationale en matière de formation professionnelle, une concertation régulière s'est établie entre les partenaires internationaux (Allemands, Hollandais, Singapouriens, Canadiens, Belges...). Au niveau belge, il s'agit même d'une véritable collaboration, puisque les trois acteurs impliqués dans ce secteur (CTB, VVOB et APEFE) envisagent d'unir leurs moyens respectifs pour développer dans un futur proche, principalement au bénéfice de la province du Sud, un « Programme Unique », doté d'un budget global de huit millions d'euros (pour la période 2010-2013). Il est évident que l'expertise de l'APEFE, ainsi que les structures des Centres Pilotes constitueront un atout appréciable pour la réussite de cette entreprise.

EN PLUS DES INGÉNIEURS, LE SECTEUR AGRICOLE A BESOIN DE BONS TECHNICIENS

Appui aux Ecoles Agri Vétérinaires

Au Rwanda, plus de 85% de la population active travaille, de près ou de loin, dans le secteur agricole. Les cultures de rente, destinées à l'exportation, couvrent 13% des surfaces cultivées: le thé et le café représentent à eux seuls 80% des exportations du pays. Actuellement, le Rwanda cherche à diversifier ses cultures d'exportation (cultures de fleurs, de plantes ornementales et médicinales, telles que roses, alstroémères, dracénas etc...).

Pour mener à bien les activités agricoles, le secteur a besoin d'ingénieurs agronomes, mais aussi de bons techniciens agricole de niveau secondaire spécialisés en agriculture, en médecine vétérinaire, ou en foresterie. Ces techniciens sont formés dans des Ecoles Agri-vétérinaires, actuellement au nombre de vingt-deux pour l'ensemble du pays.

Malheureusement, suite au génocide de 1994 et au chaos qui l'a directement suivi, ces écoles s'étaient dégradées et la qualité de l'enseignement s'en était fortement ressentie. Les lauréats, insuffisamment formés, n'ont plus trouvé d'embauche, ce qui a entraîné la désertion des écoles.



Classe dans une Ecole Agri Vétérinaire appuyée par l'APEFE

C'est dans le but de remédier à cette situation que le Gouvernement rwandais a fait appel à divers partenaires de coopération, dont l'APEFE.

L'appui de l'APEFE à ce programme s'exerce dans quatre domaines:

- Approvisionnement en outils pédagogiques: Concrètement, en 2008, l'appui de l'APEFE a permis la rédaction, en ateliers participatifs, d'une vingtaine de « guides de l'enseignant », qui ont été diffusés dans toutes les écoles, ainsi que de nombreux dossiers techniques sur les principaux thèmes agricoles enseignés. Des syllabus destinés à l'option vétérinaire ont également été fournis. Enfin, un manuel d'écologie, spécifique au Rwanda, tout à fait original, a été élaboré en partenariat.
- Formation pédagogique des enseignants: La majorité des enseignants des écoles agricoles, plus de cent cinquante, ont été formés en pédagogie de base et en technique spécifique à la pédagogie active.

- Formation technique des enseignants: Des activités de recyclage technique des enseignants (remise à jour des compétences, appréciation de la qualité des sols, de leur aptitude agricole etc...) ont été menées, principalement durant les vacances scolaires.
- Amélioration de la gestion des écoles: Des activités de formation en gestion ont été dispensées aux directeurs des quatre écoles pilotes. Ces mêmes écoles, ainsi que quelques autres ont reçu un appui direct pour les aider à implanter des parcelles didactiques et des unités de production agricole.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ POUR TOUS

Appui aux ESI

La coopération de l'APEFE avec les Ecoles de Sciences Infirmières date déjà d'une dizaine d'années. Le programme est important, puisqu'il tend à améliorer la qualité des soins de santé primaires au bénéfice de la population.

Le système est en pleine réorganisation, cet enseignement vient de passer du niveau secondaire, A2, au niveau supérieur, A1.

En 2008, l'appui de l'APEFE s'est effectué par la mise à disposition de deux coopérants au sein

du NNMTF (National Nursing and Midwifery Task Force). Leur action visait à augmenter la capacité managériale de coordination des instances du système de formation paramédicale.

Il s'agissait notamment de participer à la rédaction des programmes scolaires pour les trois années d'études, d'en accompagner l'utilisation par la formation des conseillers pédagogiques et le suivi. La mise en œuvre du programme d'appui aux ESI a bénéficié de l'apport de plusieurs experts internationaux en pédagogie, qui ont mené des missions de courte durée.



Atelier d'écriture de référentiels

Témoignage de Christian Dame, Coopérant APEFE, administrateur de programme pour l'Appui aux EAV.

«Quand le programme a débuté, il y a maintenant trois ans, c'était tout, sauf évident. Le pays était toujours dramatiquement marqué par son histoire douloureuse et le réseau des EAV se trouvait dans un état lamentable. Les enseignants, nouveaux pour la plupart, manquaient d'expérience pratique et ne disposaient pas des outils pédagogiques adéquats, tandis que les élèves, peu nombreux, ne pensaient qu'à fuir cet enseignement agricole dévalorisé.

Les classes d'agronomie ne comptaient souvent pas plus de 10 élèves, ce qui mettait en péril les finances des écoles. De plus, les terres fertiles laissées en jachère étaient ressenties comme sacrilège par les paysans des environs.

Et puis, ce fut la rentrée scolaire de janvier 2008 et les coups de téléphone étonnés de plusieurs directeurs d'école: «Tiens, vous savez, nous disaient-ils, voilà que ma classe d'agronomie est pleine cette année. Il y a 42 inscriptions... Il va falloir dédoubler la classe si ça continue ainsi... C'est prodigieux!». Et l'un d'entre eux d'ajouter: «Vous ne le croirez pas, mais certains élèves qui étaient inscrits en biochimie, la section préférée des jeunes, ont demandé à passer en agronomie... Ils disent que quand on fait de l'agronomie, au moins on trouve du travail une fois diplômé. C'est des anciens qui le leur ont dit». Et en effet, nous avons pu vérifier que la plupart des lauréats de 2007 avaient été engagés par des associations paysannes, qui paraissaient apprécier fortement leur formation. Il faut noter que la rentrée 2009 a également été excellente... C'est super et extraordinairement motivant de penser que notre travail, rendu possible par la solidarité des citoyens belges, a contribué à ce succès».

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE Wallonie – Bruxelles
4b Rue du Progrès, Kiyovu
BP1 Kigali
Rwanda.
Tel/fax: 00250 571808.
Courriel: bureau.kigali@apefe.org

Les CFJ Pilotes sont appelés à devenir de véritables pôles d'excellence dont le développement servira d'exemple et aura un effet d'entraînement vers le haut, pour l'ensemble des CFJ publics. Notons à ce sujet l'expérience particulièrement réussies en 2008, dans le domaine de l'auto financement et du développement durable, que fut la création, au sein du CFJ de Nyanza, d'une unité de production permettant la fabrication de blocs de terre compressés stabilisés et de tuiles en vibro-ciment. La technique utilisée est intéressante, puisqu'elle répond aux légitimes préoccupations du gouvernement rwandais en matière de protection de l'environnement. Non seulement, elle fait appel à des matières premières disponibles localement, mais aussi, elle évite l'exploitation intensive du bois (ces produits ne nécessitent aucune cuisson). En s'appuyant sur cette expérience, il a été possible ensuite de construire, dans le cadre de «chantiers formations», une tuilerie et une maison modèle à Nyanza, ainsi qu'un atelier de formation en électricité dans le CFJ de Muhali et des bâtiments (réhabilitation) dans celui de Nyarushishi (CFJ particulièrement démunis).



Unité de production, terrain d'une EAV appuyée par l'APEFE

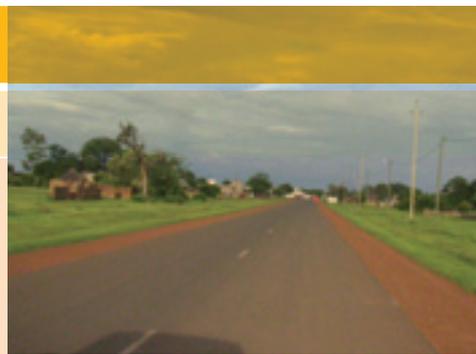


SÉNÉGAL

■ CONTEXTE

Relevant de la catégorie des Pays les Moins Avancés et classé 153^{ème} sur un total de 179 pays avec un Indice de Développement Humain de 0,502 (2008), le Sénégal ambitionne, à l'horizon 2015, de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté et de devenir un pays émergent.

Les difficultés apparues en 2007 pour la population sénégalaise confrontée aux répercussions mondiales de l'augmentation du coût du pétrole sur le coût des denrées de première nécessité, pour lesquelles le Sénégal dépend largement des importations, se sont accentuées en 2008, notamment en raison de la crise financière mondiale. L'application par le Gouvernement des mesures de subvention des denrées courantes a été rendue difficile. Le taux de croissance du PIB est descendu à 4,3%. Plusieurs foyers de tension sociale sont apparus. Ils sont principalement liés à l'augmentation du coût de la vie et à l'incertitude des jeunes quant à leur avenir professionnel.



Le programme de l'APEFE au Sénégal est principalement axé sur la formation technique et professionnelle. Deux projets viennent compléter cette intervention sectorielle majeure dans le secteur de l'agriculture.

LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Le programme sectoriel est axé sur le renforcement de trois structures nationales de formation de formateur. Il vise à apporter une réponse à l'énorme déficit de formateurs dans les filières techniques et professionnelles ainsi qu'à l'absence d'un corps de contrôle garant de l'efficacité du contrôle interne. A l'Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel, il s'agit d'appuyer en particulier la filière « sciences et techniques industrielles », mais également l'ouverture de la formation des inspecteurs. A l'Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale, il s'agit d'accompagner l'adaptation des filières classiques (restauration, habillement et techniques des collectivités) aux nouveaux curricula qui seront mis en œuvre dans les centres d'Enseignement technique féminin et dans les Centres régionaux d'Enseignement technique féminin. Au Centre national de Formation des maîtres d'Enseignement technique et Professionnel de Kaffrine (au centre du pays), il s'agit d'appuyer la relance de la formation des maîtres dans les filières « structures métalliques » et « bâtiments et travaux publics ». 2008 a vu se terminer l'assistance technique en personnel au lycée de Kédougou pour la mise en place et le lancement d'une Unité d'Apprentissage et de Production (UAP). Aujourd'hui, cette UAP propose 3 formations pratiques en menuiserie métallique, en maçonnerie et en menuiserie bois aux jeunes déscolarisés de la région. Le retrait

des coopérants ne signifie pas pour autant la fin de l'appui de l'APEFE qui se poursuit avec diverses missions d'encadrements, notamment pour améliorer les programmes. Il faut souligner que le modèle d'UAP développé à Kédougou sert, aujourd'hui, de référence pour le développement de la politique nationale de formation technique et professionnelle. Il fera l'objet d'une réplique adapté au contexte de Kaffrine.

Dans le secteur de l'agro-alimentaire, depuis 2002, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta

Diop de Dakar et le Centre Wallon de Biologie Industrielle, avec l'appui de l'APEFE, mettent en commun leur expertise au sein du Pôle de Technologie Agroalimentaire pour développer de nouvelles technologies valorisant les ressources agricoles du Sénégal. Ainsi, les études réalisées au cours des années précédentes ont permis à l'équipe du Pôle de mettre au point la poudre de bissap instantanée, le vinaigre de mangue, les starters pour la farine de mil fermentée, le lait caillé, le nététo et le café Touba instantané. De plus, le vinaigre d'alcool produit par acétateur sera finalisé prochainement. Créée en 2007, la Société de Développement des Bio-Industries, SODEBIO sarl, a pour mission de promouvoir les produits mis au point par le Pôle. Cette société constitue l'interface entre les opérateurs de la recherche et les opérateurs économiques. Dans les limites des capacités des équipements disponibles, SODEBIO sarl assure la fabrication de produits développés par le Pôle et réalise le transfert des technologies mises au point vers des acteurs locaux intéressés. Enfin, la société de valorisation assure la promotion de ces produits tant sur le marché national que sur le marché international. Ces activités de promotion ont permis de multiplier les contacts avec des opérateurs industriels et des groupements locaux dont les demandes de partenariat émanent du Sénégal, du Japon, des Etats-Unis, d'Europe,... Le développement du pays par la valorisation des

LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS PAR LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES ET LEUR TRANSFORMATION AU NIVEAU NATIONAL RESTENT DES OBJECTIFS PRIORITAIRES

ressources locales et leur transformation au niveau national restent les objectifs prioritaires de la collaboration entre le Pôle et SODEBIO sarl.

Le Laboratoire du Commerce Intérieur (LCI) est un organe de la Direction du Commerce Intérieur. Il est accompagné par l'APEFE depuis 2006. Ses missions consistent à effectuer des analyses en matière de répression des fraudes et des contrôles de qualité des produits alimentaires et non alimentaires ; à effectuer des analyses demandées par les services administratifs ou par des tiers ainsi que des expertises qui peuvent être demandées par les tribunaux ; à veiller à la qualité des produits alimentaires et non alimentaires mis sur le marché ; à assurer la protection de la santé des consommateurs. Le laboratoire est divisé en deux sections: chimie, d'une part, et microbiologie, d'autre part. L'intervention de l'APEFE vise



Actionnement de la forge à l'UAP de Kédougou

essentiellement le renforcement des capacités du laboratoire pour lui permettre d'atteindre un niveau de qualité aux normes internationales. Avec un personnel technique compétent, formé aux nouvelles techniques de maniement des équipements et de réalisation des analyses dans de prestigieux laboratoires en Afrique et en Europe et au sein même du laboratoire, le LCI s'est lancé, depuis 2006 et avec l'appui de l'Union Européenne, du Royaume du Maroc et de l'APEFE, dans un vaste programme d'accréditation au référentiel ISO-17025 régissant les laboratoires d'analyses et d'essais. C'est grâce à ce niveau de technicité et de compétence que le laboratoire a été saisi par le gouvernement pour réaliser les analyses sur le lait en poudre en provenance de Chine (voir encadré ci-après). La collaboration avec la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, instaurée grâce à l'appui de l'APEFE, a joué un rôle essentiel pour l'acquisition de la substance de référence non disponible au Sénégal dans des délais courts.



Formation des agents du laboratoire du Commerce Extérieur à l'utilisation des équipements

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

c/o Délégation Wallonie-Bruxelles

14 avenue des Jambaar

BP 6279

DAKAR – SENEGAL

00 221 33 8 49 29 70 (Tél)

00 221 33 8 49 29 76 (Tél direct)

00 221 33 8 21 75 15 (fax)

En octobre 2008, la crise de la mélamine bat son plein. L'action de l'APEFE va permettre au Sénégal d'analyser des échantillon de lait importé. L'article paru dans le quotidien dakarois "Le Soleil" du 30 octobre 2008 à cette occasion est reproduit ci-dessous dans son intégralité.

Laits et produits dérivés: Les analyses ne révèlent aucune teneur en mélamine

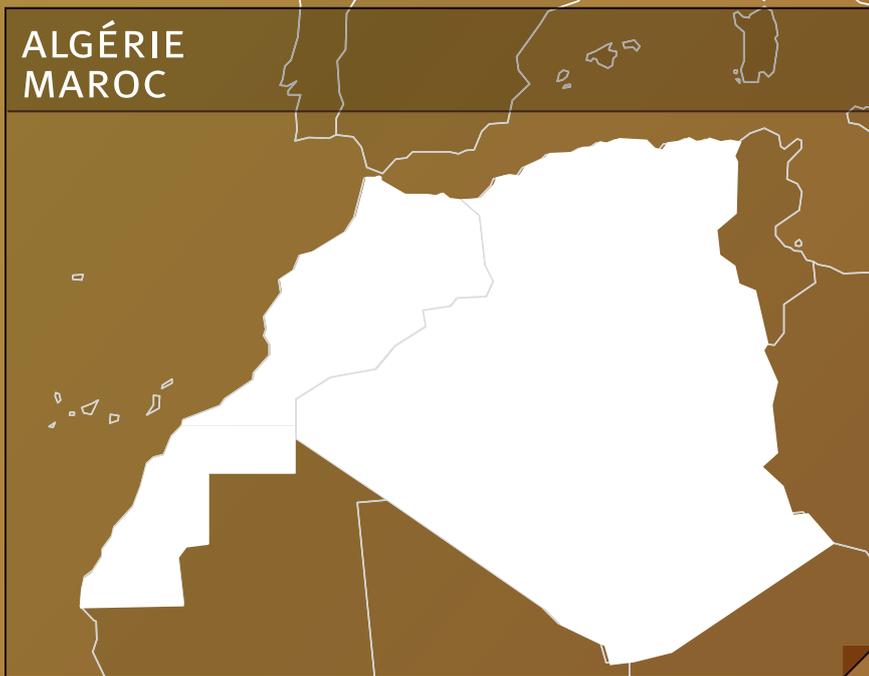
C'est rassurant. Aucun des laits en poudre, au nombre de 15, de provenances diverses et les produits dérivés analysés au laboratoire du commerce intérieur n'a révélé aucune teneur en mélamine. Néanmoins, le contrôle se poursuit afin d'éviter toute contamination. Le ministre du commerce Mamadou Diop Decroix a révélé hier, au cours d'un point de presse que les services compétents de son ministère ont mis à la disposition du laboratoire du commerce intérieur un nombre de lots de laits en vue de la recherche de la présence ou non de la mélamine. « Toutes ces variétés ont été analysées et aucune d'entre elles n'a donné des résultats positifs; les résultats ont été négatifs et veulent dire que c'est bon, ce que l'on cherchait, on ne l'a pas trouvé », assure Mamadou Diop Decroix. Néanmoins, le ministre promet la poursuite de la vigilance par ses services compétents afin d'éviter toute contamination. « Nous avons dit que c'est le lait et les produits laitiers; donc, les analyses qui ont été faites jusqu'ici l'on été sur le lait; maintenant, nous allons regarder est-ce que les autres produits laitiers aussi contiennent de la Mélamine » indique M. Diop, selon qui, 14 prélèvements sont actuellement en analyse au laboratoire du commerce et les résultats seront portés à la connaissance des consommateurs. Toutefois, pendant que les analyses vont continuer, l'arrêté signé entre les ministres de la santé et de la prévention, celui du commerce, et aussi de l'élevage, interdisant l'importation de lait et autres produits alimentaires contenant du lait d'origine ou en provenance de la République populaire de Chine reste en vigueur. A en croire le ministre du commerce,

les expéditions en cours et celles en attente de dédouanement à partir de la date d'entrée en vigueur de cet arrêté seront soumises à un contrôle renforcé. Cette mesure d'interdiction des importations de lait et produits laitiers en provenance de la République Populaire a été signée depuis le 6 octobre à la suite de la détection de Mélamine sur des produits chinois. Le Sénégal a pris cette mesure d'interdiction à la suite de plusieurs scandales sanitaires suite à l'introduction volontaire de mélamine dans des aliments et des friandises pour faire croire qu'ils étaient riches en protéines. La mélamine serait susceptible dans certaines conditions de bloquer les fonctions rénales suite à la formation de cristaux (calculs rénaux, affection qui ne touche généralement que les adultes). Le laboratoire d'analyse logé à la direction du commerce intérieur se trouve être aujourd'hui l'un des plus performants en Afrique. Les journalistes, sous la conduite de Mme Fatou Beye Sarre, technicienne supérieure, ont en marge du point de presse, l'occasion de s'imprégner du fonctionnement de cet outil très précieux qui bénéficie aujourd'hui de l'appui de la coopération internationale. L'association pour l'éducation et la formation à l'étranger (Apef) dont la représentante, Mme Valéry Delaunois, a révélé l'objectif à travers le projet en cours de restructuration du laboratoire du commerce intérieur qui vise la certification Iso 17025 qui lui permettra la reconnaissance de ses analyses et de ses résultats au niveau international.

Adama MBODJ



MAGHREB

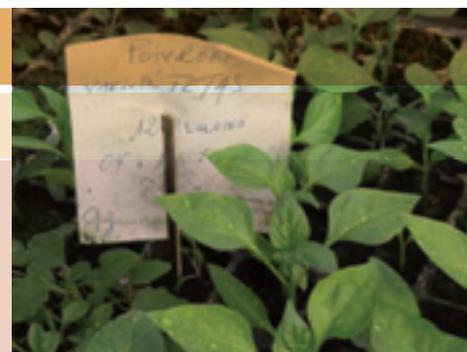




ALGERIE

■ CONTEXTE

En Algérie, le secteur de l'agriculture est considéré comme l'un des principaux leviers de la croissance économique; il reste en outre l'un des plus importants pourvoyeurs d'emplois stables. Le Plan National de Développement Agricole et Rural, lancé en 2000, vise notamment à protéger les ressources permettant d'assurer la sécurité alimentaire et à en promouvoir une utilisation durable; il valorise aussi l'approche participative associant les bénéficiaires au processus de développement du secteur. Cette stratégie repose notamment sur la création d'un panel de 500 exploitations de référence certifiées, au développement desquelles contribue l'appui de l'APEFE. L'Algérie est classée à la 104e du développement humain - indice : 0.733.



La programmation de l'APEFE dans le secteur de l'agriculture, mise en œuvre depuis juin 2007, s'inscrit pleinement dans les stratégies élaborées par l'Algérie afin de redresser l'économie et d'atténuer les effets sociaux de sa libéralisation sur les populations les plus fragiles.

Une première intervention, menée en partenariat avec le Centre National de Contrôle et de Certification, vise à renforcer la filière de la pomme de terre, fortement dépendante des importations de semences, elle revêt un caractère stratégique de par sa place dans l'alimentation des foyers, les surfaces qui lui sont consacrées et l'emploi qu'elle procure. Il s'agit pour l'essentiel de satisfaire les besoins nationaux et d'équilibrer la pyramide de multiplication des semences de pomme de terre en renforçant, en amont, la filière par la production de plants certifiés par le biais de la *culture in vitro*.

AMÉLIORER LES RENDEMENTS AGRICOLES POUR CONTRIBUER AU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

La deuxième intervention s'inscrit dans le cadre de la création d'un panel national d'exploitations agricoles professionnelles certifiées. Elle est mise en œuvre en partenariat avec l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) ainsi que la Direction des Services Agricoles (DSA) et la Chambre d'Agriculture de la wilaya d'Ain Temouchent (CAW) et vise à mettre à niveau un réseau d'une vingtaine d'exploitations agricoles dites "de référence" afin d'en améliorer la production et la productivité. L'intervention comprend trois volets principaux: le volet *vulgarisation* a pour objectif de mieux répondre aux demandes des agriculteurs – enquêtes auprès des

agents communaux de vulgarisation (ACV) et des exploitants –; le volet *formation* vise à renforcer la formation des ACV à l'approche participative et aux techniques de production; enfin, le volet *capitalisation* assurera la diffusion des expériences en étroite collaboration avec l'INRAA.

CULTIVER LA POMME DE TERRE IN VITRO POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS

Enfin, dans l'optique d'une production de qualité où la sécurité du consommateur et la préservation de l'environnement deviennent des impératifs, l'APEFE appuie le développement de la Production et Protection Intégrée (PPI) sous abris dans trois régions distinctes d'Algérie (Staouéli, Oran et Biskra), les trois sites ayant été choisis pour leur représentativité des différentes zones agro-écologiques du pays.

En 2008, le programme a atteint plusieurs résultats concrets.

En ce qui concerne l'appui à la filière pomme de terre, les premières avancées de l'intervention ont permis de renforcer en matériel

le laboratoire de contrôle et de certification des semences et plants ainsi que le laboratoire de *culture in vitro* des institutions partenaires. Le lancement de la culture *in vitro* proprement dite est prévue dans le courant du premier semestre 2009. Par ailleurs, les producteurs locaux ont été sensibilisés au programme. Des formations destinées aux techniciens des institutions locales partenaires ont été élaborées en partenariat avec le Centre Régional Agricole Wallon de Libramont. Les stages prévus au programme de travail (2007-2009) bilatéral liant l'Algérie et la Communauté Française Wallonie Bruxelles (CFWB) ont eu lieu dans le courant du premier semestre 2008.



Cultures effectuées en serres multichapelles

Le même partenaire scientifique a conduit une session de formation sur la multiplication *in vitro* en Algérie, en novembre 2008.

En appui au *panel national d'exploitations certifiées*, un panel pilote d'une vingtaine d'exploitations a été constitué, en collaboration avec la Direction des Services Agricoles et la Chambre d'Agriculture, dans la wilaya d'Ain Temouchent. Les agents communaux de vulgarisation (ACV) ont été formés à l'approche participative afin de pouvoir mener des enquêtes qualitatives de terrain. Celles-ci, qui visaient à mieux comprendre les contraintes propres à chaque exploitation et à en dégager les atouts et les faiblesses, ont permis de mieux cerner les besoins généraux des agriculteurs et de définir les besoins en formation des ACV. L'analyse de ces enquêtes qualitatives a aussi fait valoir qu'une majorité des exploitants du panel n'ont pas à proprement parler de difficultés à mettre en œuvre une gestion structurelle et financière rationnelle répondant aux normes en vigueur. Dès lors, l'accès au crédit ne pose pas de problème majeur pour les exploitants, ce sont par contre les formes de crédit proposées actuellement qui ne les satisfont pas. Il apparaît cependant que les formations en gestion et la professionnalisation des exploitations, telles que proposées par le projet panel, pourraient être bénéfiques pour les exploitations de référence notamment afin d'obtenir des prêts à long terme à faibles taux d'intérêts. Les nombreux échanges



Cultures effectuées en serres multichapelles

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau de l'APEFE
 C/o Délégation Wallonie-Bruxelles
 24, chemin El Bakri (ex. Mackley)
 Ben Aknoun
 16306 ALGER
 ALGERIE
 00-213.21.79.68.41 (Tél)
 00-213.21.79.68.37 (Fax)

participatifs avec les ACV ont permis d'amorcer une nouvelle ère de dialogue entre ces acteurs et l'ensemble constitué par la Direction des services agricoles, la Chambre d'Agriculture et l'Institut National de Recherche Agronomique d'Algérie. Certains ACV, après plus de trente années de carrière, ont ainsi pu s'exprimer pour la première fois à propos de leur métier. Il en était de même pour les exploitants agricoles de référence.

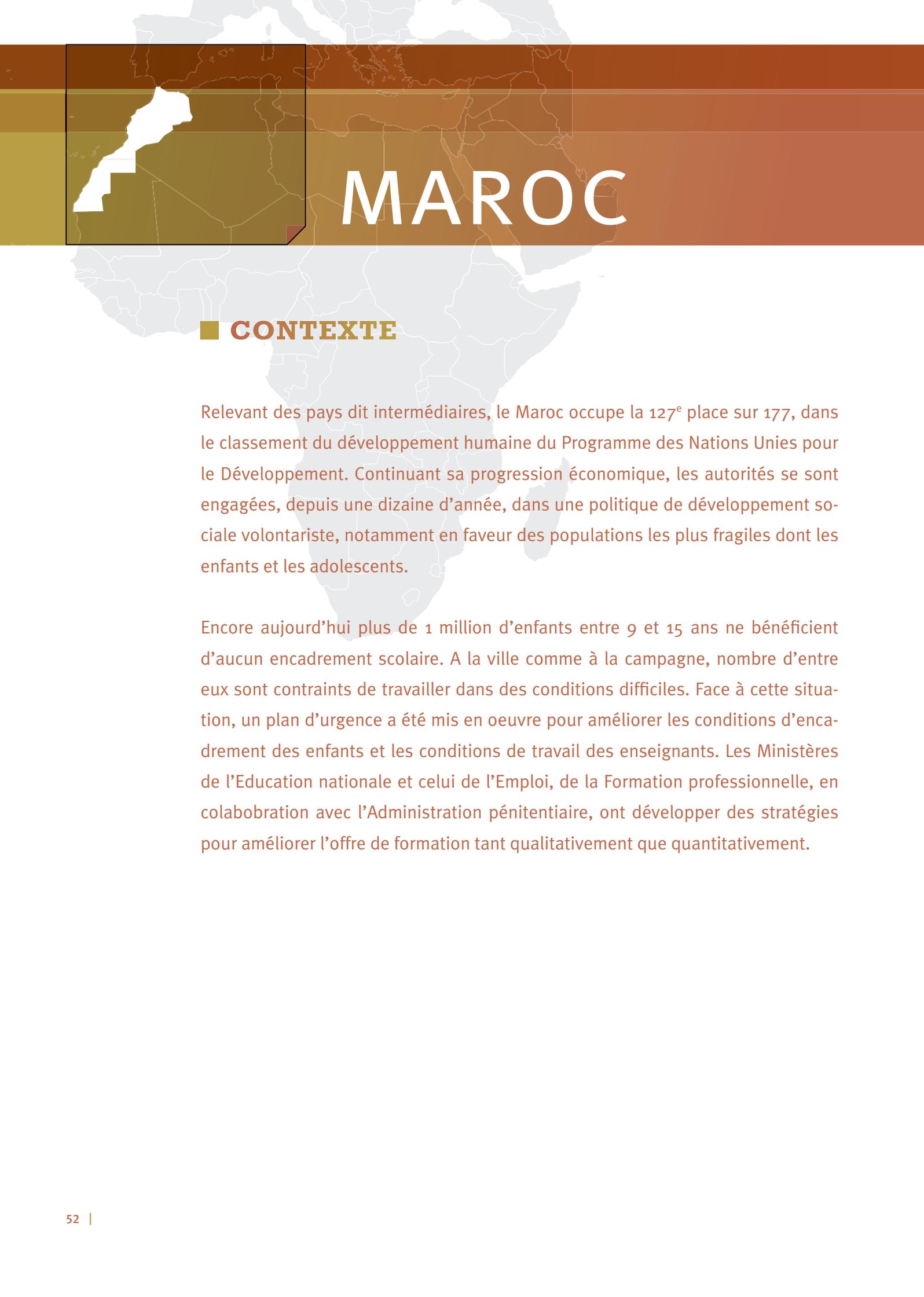
Pour ce qui est de l'appui au développement de la Production et Protection Intégrée (PPI), l'année 2007 avait été consacrée pour l'essentiel à des enquêtes de terrain et à la sélection de fournisseurs locaux de matériel et de constructeurs de serres *multichappelles* équipées spécifiquement pour la PPI (filet *insect-proof* aux ouvrants, sas d'entrée, etc.). Au cours de l'année 2008, deux des trois serres prévues ont été installées à Staouéli (Alger) et à Biskra. Des essais variétaux, notamment de poivrons et de tomates, ont également été lancés. N'utilisant les pesticides qu'en dernier recours, ces essais se sont avérés concluants. Des enquêtes de terrain visant à mieux comprendre le mode de production actuel des agriculteurs ont été menées ainsi que des journées de formation pour les producteurs serristes.

Huit collaborateurs algériens ont été sélectionnés pour suivre, en Communauté Française Wallonie-Bruxelles, une formation en phytotechnie et en phytopathologie des cultures maraîchères sous serre auprès du Centre Technique Horticole de la Communauté française à Gembloux, qui est le partenaire scientifique du projet. Ces stages, qui s'inscrivent dans le cadre du programme de travail bilatéral (2007-2009), se sont déroulés en juin 2008.

L'itinéraire technique pour la production des cultures sous serres est désormais bien maîtrisé par des collaborateurs algériens conscients de la nécessité impérieuse d'appliquer un mode de production plus respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs. Ils sont aujourd'hui prêts à modifier leurs pratiques et à intégrer les différentes méthodes de production en ce sens.



Cultures effectuées en serres multichappelles



MAROC

■ CONTEXTE

Relevant des pays dit intermédiaires, le Maroc occupe la 127^e place sur 177, dans le classement du développement humaine du Programme des Nations Unies pour le Développement. Continuant sa progression économique, les autorités se sont engagées, depuis une dizaine d'année, dans une politique de développement sociale volontariste, notamment en faveur des populations les plus fragiles dont les enfants et les adolescents.

Encore aujourd'hui plus de 1 million d'enfants entre 9 et 15 ans ne bénéficient d'aucun encadrement scolaire. A la ville comme à la campagne, nombre d'entre eux sont contraints de travailler dans des conditions difficiles. Face à cette situation, un plan d'urgence a été mis en oeuvre pour améliorer les conditions d'encadrement des enfants et les conditions de travail des enseignants. Les Ministères de l'Education nationale et celui de l'Emploi, de la Formation professionnelle, en collaboration avec l'Administration pénitentiaire, ont développer des stratégies pour améliorer l'offre de formation tant qualitativement que quantitativement.



Pendant ce triennium, l'APEFE a choisi d'accompagner des programmes dans le secteur de l'éducation.

Le premier s'est donné comme objectif d'améliorer l'offre de formation professionnelle par le renforcement, en termes d'organisation et d'efficacité, du système de Formation par Apprentissage permettant ainsi une meilleure adéquation avec les besoins, le souhait et le profil des différents bénéficiaires.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE POUR AMÉLIORER L'OFFRE D'ÉDUCATION

La stratégie adoptée qui consiste à dépasser la seule formation des formateurs en CFA (centre de formation par apprentissage) et l'élaboration de référentiels, pour s'adresser également à l'ensemble des acteurs du système (apprentis, directeurs, personnes chargées du suivi, maîtres d'apprentissage...) et à leur proposer un accompagnement et des outils appropriés (guide du directeur, fiches de sensibilisation des maîtres d'apprentissage) s'est avérée payante d'autant que la totalité des outils ont été conçus directement avec les personnes concernées.

On peut constater à ce jour des changements significatifs dans les pratiques pédagogiques des formateurs, notamment en termes de structuration et de présentation des cours. De plus, l'accompagnement apporté par l'APEFE a et continue de provoquer une dynamique en termes de travail d'équipe et de motivation. Ces changements sont probablement le fruit de l'élaboration en commun d'outils méthodologiques.

Une évaluation à mi-parcours du premier programme a conclu à la pertinence de la formation par apprentissage au Maroc comme réponse à une demande de certains jeunes axée sur une formation plus rapidement professionnalisante. Ce mode de

formation fait l'objet d'une attention et d'efforts particuliers de la part du gouvernement. L'évaluation a également conclu à l'efficacité de l'appui apporté depuis 2006 et a proposé une extension géographique des actions menées.

La région de l'Oriental a donc été pilote dans le cadre de ce programme et dès 2009, la région du Grand Casablanca bénéficiera des expériences et outils capitalisés.

Le deuxième programme s'est donné comme objectif d'améliorer la réinsertion socioprofessionnelle des personnes incarcérées par un renforcement du dispositif d'accompagnement et de suivi individuel durant le temps de détention et après la libération.

La stratégie qui consiste à accompagner le détenu depuis son écrou jusqu'après sa libération en établissant avec lui un plan de détention et un projet de réinsertion a très bien fonctionné puisqu'elle a permis l'encadrement de 685 détenus et la mise à l'emploi de 463 personnes.

METTRE À PROFIT LA DÉTENTION POUR DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DES INDIVIDUS À S'INSÉRER DANS LA SOCIÉTÉ

Aujourd'hui des équipes d'accompagnement à l'intérieur des établissements pénitentiaires fonctionnent dans 5 villes (Casablanca, Salé, Agadir, Settat et Oujda) et 3 centres d'accompagnement post carcéral ont été construits pour permettre un suivi jusqu'à une



Une séquence d'apprentissage

réinsertion socio-professionnelle durable. Dans ces centres également des équipes ont été formées.

Ce programme est soutenu par plusieurs Ministères qui, chacun selon ses compétences, contribuent à l'amélioration du dispositif (santé, éducation, culture, jeunesse et sport,...)

La société civile n'est pas en reste et plusieurs conventions ont été signées avec le monde associatif et des entreprises privées.

La cellule d'accompagnement qui, au niveau central, conçoit, organise et dispense les formations et élabore les outils et procédures est maintenant parfaitement rodée et le processus d'extension du dispositif aux autres prisons du Maroc peut être planifié.

Par ailleurs, le succès rencontré au niveau des prisons a incité le conseil d'administration de la Fondation Mohammed VI, qui pilote ce programme, à l'étendre au Centres de Sauvegarde de l'Enfance (centres fermés pour mineurs).

UNE STRATÉGIE POUR SCOLARISER LES ENFANTS LES PLUS DÉFAVORISÉS

En outre et pour compléter le programme de réinsertion socio-professionnelle, un dispositif d'accompagnement à la création de petites entreprises a été lancé.

Le troisième programme concerne l'amélioration de l'offre de scolarisation non formelle s'adressant à des enfants non scolarisés ou déscolarisés. Il s'agit principalement d'élaborer une version définitive de curriculums (en ce compris les manuels élèves, le guide de l'éducateur, la méthodologie de l'approche par compétence et les outils d'évaluation) adaptés à la spécificité de ce public et de former 152 formateurs centraux et 1440 éducateurs à l'utilisation de ces curriculums.

La stratégie adoptée rencontre l'adhésion du partenaire et apparaît bien adaptée à la situation actuelle. Le bilan du système éducatif au Maroc peine, en effet à s'améliorer et l'Education non formelle, en marge du système éducatif mais s'avérant nécessaire au développement de l'éducation, a besoin de renforcer ses capacités pédagogiques et d'améliorer son efficacité par une reconnaissance institutionnelle.

C'est ainsi que la Direction de l'Education non Formelle attache une grande importance au problème de la certification de son enseignement afin de permettre d'établir des passerelles avec l'enseignement formel.

Par ailleurs, d'autres stratégies ont été réfléchies, notamment en termes préventifs. C'est ainsi que des cellules de veilles ont été mises en place dans de nombreuses classes du système traditionnel qui s'attachent à déceler les enfants en décrochage et, le cas échéant, à leur proposer des activités de remédiation.

Une autre réflexion est menée sur la création de centres d'éducation non formelle qui se donneraient comme objectif de fédérer les associations en charge de l'encadrement des enfants et d'être un lieu de formation initiale et continue.

A plusieurs reprises, les responsables des 3 secteurs ont souligné le fait que leurs publics cibles respectifs ont de nombreux points communs, tous touchés par la non scolarisation, la déscolarisation, la délinquance ou l'abandon social.

Tous s'accordent à dire que des synergies interprogrammes seraient extrêmement souhaitables et que, dès lors, dans la perspective d'un prochain plan pluriannuel, il pourrait être envisagé l'élaboration d'un programme commun dans le cadre d'un secteur unique, celui de l'éducation.

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau de Coordination
 C/O Délégation Wallonie-Bruxelles
 4 rue Jaâfar Essadik
 Agdal
 Rabat – MAROC
 00 212 3 767 41 15 (Tél)
 00 212 3 767 40 87 (Tél)
 00 212 3 767 40 94 (Fax)
 Courriel: bureau.rabat@apefe.org

Ecrire pour guérir

Parmi les programmes accompagnés par l'APEFE au Maroc, celui qui touche au plus près la pauvreté est probablement le programme d'accompagnement à la réinsertion des personnes incarcérées.

Car, outre la pauvreté matérielle, humaine et sociale, les détenus connaissent pour beaucoup d'entre eux la pauvreté de l'âme.

Etre privé de liberté, c'est également trop souvent être privé de s'exprimer.

Les seuls moyens d'expression en prison restent encore la violence ou la solitude.

Au travers deux ateliers d'écriture et de photo, deux experts belges ont voulu durant deux mois offrir à des jeunes de la prison de Salé et à un groupe de femmes de la prison d'Oukacha à Casablanca la possibilité de s'exprimer librement.

Pouvoir dire et se dire, pouvoir montrer et se montrer, donner un espace d'expression libre à ceux qui sont privés de liberté, c'est ce qu'on fait Nicolas Clément, photographe et enseignant et Nacer Nafti, metteur en scène, comédien et auteur.

Mais au-delà de la représentation et du témoignage, ce sont des textes et des images à ce point poignants et empreints d'une telle poésie qu'il fut proposé de les rassembler et d'en tirer un recueil qui avec l'aide d'un éditeur de la place fut proposé en librairie.

Outre le succès rencontré, ce fut surtout l'occasion de rendre un peu de dignité à ces laissés-pour-compte et surtout de rappeler que la responsabilité des actes qui les ont conduits vers la prison ne leur incombent pas en totalité et qu'il est du devoir de tous de participer au développement de sociétés qui donne une place à chacun.



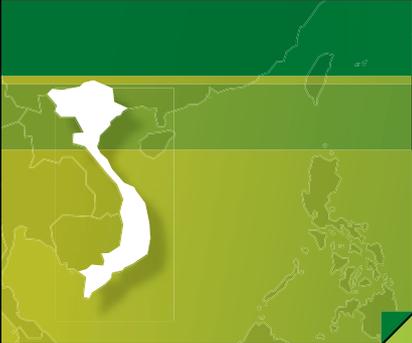
Une démarche pleine de promesses



ASIE



VIETNAM



VIETNAM



■ CONTEXTE

Les objectifs de développement socio-économiques du gouvernement vietnamien pour la période 2001-2010 correspondent globalement aux objectifs du Millénaire. La lutte contre la corruption est devenue une priorité de l'Etat. La bonne gouvernance, la réforme du système juridique, la lutte contre la bureaucratie sont à l'ordre du jour. Le gouvernement veut conduire le pays vers un développement durable pour devenir un pays industrialisé et moderne d'ici 2020.

La crise financière internationale touche aussi fortement le Vietnam dont le taux de croissance à 2 chiffres est descendu à 4% en 2008.

Toutefois, si les succès sont impressionnants, les défis n'en restent pas moindres; la qualité du développement et l'utilisation des ressources continuent d'inquiéter, les disparités en termes de revenus entre les régions, mais aussi entre les groupes de population, tendant à s'accroître très sensiblement, les régions défavorisées et les minorités ethniques souffrent encore d'un accès limité aux services sociaux de base.

Aujourd'hui le Vietnam est classé à la 105e place de l'indice du développement humain juste derrière l'Algérie.



Dans son programme 2008-2010, l'APEFE au Vietnam se concentre sur deux secteurs liés à la formation professionnelle et définis en s'appuyant sur les stratégies sectorielles vietnamiennes.

Au niveau méthodologique, le mouvement amorcé, dans le respect de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide a été poursuivi. Ainsi, au niveau financier, un dispositif de prise en charge dégressive de l'APEFE est-il régulièrement prévu et au niveau des ressources humaines, le nombre de coopérants étrangers a-t-il sensiblement diminué, ce qui permet une meilleure efficacité et valorise l'expertise locale. L'année 2008 constituait la première de la programmation 2008-2010. Si le temps nécessaire à la validation par les autorités belges et vietnamiennes n'a pas permis de mettre en œuvre l'entièreté des différentes actions dès le début 2008, certains résultats importants et concrets méritent toutefois d'être soulignés ici.

LE PATRIMOINE MUSÉAL, PRODUIT D'APPEL POUR LE TOURISME

Le premier secteur vise la formation des conservateurs et restaurateurs d'objets muséaux. Le Vietnam jouit d'une culture séculaire, et d'un patrimoine muséal varié (pierre, bois, métal, tissu, papier, peinture). Ce patrimoine, qui gagnerait à être valorisé dans une démarche associée à un tourisme de qualité, est menacé par des insuffisances en conservation préventive et curative. Outre des moyens qui font éventuellement défaut ou qui ne sont pas adaptés, il n'existe pas jusqu'ici de filière professionnalisée de formation de conservateurs et de restaurateurs.

Au terme d'une évaluation indépendante menée, fin 2008, par un binôme d'expertes vietnamienne et belge, le constat est très largement positif.

La qualité des formations dispensées par une expertise belge à l'occasion de missions de courte durée en conservation et restauration d'objet, leur

utilité, les répercussions déjà sensibles dans les musées et les universités, ont été soulignées par l'ensemble des interlocuteurs vietnamiens et sont clairement observables sur le terrain. Ces formations ont été ciblées en tenant compte de la complémentarité avec celles organisées dans le cadre de *Collasia*¹ ou d'autres partenaires de coopération. Au niveau qualitatif, a été particulièrement appréciée la méthode pédagogique à l'œuvre dans les formations: pragmatique, à la fois transmissible et transposable. La plus-value qualitative des formations APEFE réside en particulier dans ce qu'elles «attirent l'attention sur la conservation en toutes circonstances», et pas seulement dans les réserves, même si sur le terrain, de nombreuses «mauvaises habitudes» sont encore observées. En outre, et non moins important, après chacune d'elles, la démarche de conservation a été revue, la compréhension du processus améliorée, la dimension scientifique prise en compte.

Gage de durabilité de cette action inscrite dans la durée, un changement profond de mentalité s'opère progressivement dans les pratiques vietnamiennes de conservation. Le rôle des universités est particulièrement important car les mentalités

évoluent lentement, la prise de conscience et les « réflexes » de bonne conservation se préparent aujourd'hui pour demain ... Ainsi, les formations intensives spécialisées ont-elles été mises à profit pour définir progressivement les futurs curricula de formation continue au bénéfice des conservateurs des différents musées, mais encore de formation initiale dans les nouvelles sections de muséologie des deux universités de la culture, pépinière des futurs conservateurs vietnamiens. L'accent a été principalement mis sur la conservation préventive. Cette démarche visant à créer cette première filière de formation de conservateurs dans les universités s'avère toutefois complexe, notamment en l'absence actuelle d'un contingent suffisant de formateurs: elle nécessitera encore un effort soutenu de

¹ Collasia est un programme régional asiatique approuvé par l'ICCROM pour apporter des solutions à la formation, à l'apprentissage et au développement professionnel pour les institutions et les professionnels des musées et du patrimoine.



Formation en conservation des objets en céramique

A l'initiative du programme d'abord, un lien initialement inexistant, s'est créé entre musées et université, La Table Ronde organisée à l'issue de l'année 2008, qui avait réuni l'ensemble des partenaires universitaires et muséaux du sud du Vietnam ainsi que leurs autorités de tutelle, a mis en exergue cette nécessité de collaboration pleine et diverse au processus de formations initiale et continue.

Le lien s'est créé ou s'est renforcé entre les différents musées.. Ce « réseau » informel des chargés de conservation permet l'échange d'informations, de bonnes pratiques et de conseils. C'est une des répercussions positives des formations APEFE les plus souvent soulignées, qui sera confirmée par l'établissement d'un réseau désormais officiel à compter de 2009.

Un premier cadre déontologique pour la conservation/restauration au Vietnam

Avant 2008, la conservation/restauration vietnamienne ne possédait aucun cadre déontologique officiel, pourtant indispensable: non définie (conserver une pièce et en faire une copie étant désignés par les mêmes termes en vietnamien), Conscients de l'importance de pouvoir disposer d'un tel outil, les partenaires vietnamiens avaient mis ce cadre "fondateur" comme principal objectif du programme soutenu par l'APEFE.

C'est chose faite, le 3 juillet 2008, le Ministre de la Culture, des Sports et du Tourisme, son Excellence Monsieur Hoang Tuân Anh, promulgua la décision d'un règlement sur les critères, les responsabilités des cadres et exécutants de la conservation des objets muséaux. Cette charte, qui fait désormais réfé-

rence, définit notamment les règles fondamentales de la conservation et de la restauration, ainsi que les responsabilités d'un conservateur.

Soulignons-le au niveau économique et social, l'amélioration de la conservation et de la restauration dans les musées augmente leur potentiel attractif auprès des visiteurs nationaux et étrangers, soutenant ainsi l'effort consenti par le pays en matière de tourisme de qualité (ANSEA- Association des Nations du Sud- Est Asiatique – déclaration de Phnom Penh). De même, la Charte du métier de conservateur a véritablement fait naître un métier, ouvrant la porte à la reconnaissance des étudiants qui s'engagent dans cette voie, ce qui sera bénéfique pour l'emploi des jeunes.

Le second secteur prioritaire est l'éducation- formation professionnelle et technique. Les volets principaux portent sur le renforcement méthodologique et pédagogique des formateurs, le renforcement des capacités des gestionnaires d'établissement de formation professionnelle et technique, le renforcement technique de certains départements, sans oublier l'articulation du monde éducatif avec les entreprises.

L'intervention de l'APEFE se fait en amont dans le cadre d'un programme spécifique au sein de l'Administration pour la Formation Professionnelle (Ministère du Travail). Ce programme national a pour objectif principal de mettre en place une méthodologie pilote de formulation des curricula intégrant le lien avec le secteur économique. Trois établissements pilotes (nord, centre, sud) ont été retenus. Les autres projets locaux en FPT soutenus par l'APEFE sont mis en œuvre en lien avec ce programme. Bientôt le programme sera étendu dans les régions démunies du nord-ouest du Vietnam, principalement peuplées de minorités nationales.

Certaines des formations dispensées sur site ont également constitué un banc d'essai, un "laboratoire", permettant à la fois une meilleure connaissance du terrain et une première expé-

rimentation du matériel à utiliser à un niveau macro.

L'APEFE accompagne l'Ecole supérieure d'Industrie de Phuc Yên avec l'Ambition d'agir sur les composantes permettant un renouvellement éducatif.

Une première série d'actions principales ont ainsi été effectuées dans le Nord à l'Ecole Supérieure d'Industrie de Phuc Yên. Une première formation a été dispensée à des responsables, experts et professeurs des divers départements à l'approche par compétences et à la rédaction de curricula. Des équipes ont entamé la rédaction de nouveaux curricula pour différentes filières. Cette conception curriculaire sera achevée en 2009. Complémentairement, une autre formation était dispensée, portant principalement sur la formation par crédits, l'évaluation des compétences du personnel de l'établissement (y compris les professeurs) et une approche théorique et pratique des méthodes modernes de gestion éducative et administrative.

La mise en pratique s'est opérée immédiatement dans la branche «Techniques de réparation et d'assemblage d'ordinateurs», effectué par une formation dispensée par des experts vietnamiens.



Cérémonie de signature de la convention entre l'APEFE et l'ENSFTP de Nam Dinh.



Formation en informatique à l'Ecole supérieure d'Industrie de Phuc Yên

Une nouvelle organisation du Centre de documentation de l'Ecole a débouché sur un plan ambitieux de développement touchant le personnel du Centre, les documents, le matériel et les utilisateurs. Une formation dispensée par des experts vietnamiens a permis au personnel du Centre de créer et développer des projets en terme de la bibliothèque, de maîtriser des compétences en bibliothéconomie, de numériser une partie des ouvrages disponibles, de traiter et d'adapter les fichiers, de se doter d'un archivage numérisé, d'installer et utiliser des logiciels de gestion de bibliothèque numérisée. Fin 2008, des propositions concrètes étaient présentées pour une acquisition conjointe d'un logiciel. Bientôt, le dispositif permettra notamment au lecteur non seulement consulter les documents, sur place, à la bibliothèque, mais également en dehors de celle-ci via la Toile.

Au Lycée Cao Thang de Hué, une formation aux nouvelles pédagogies actives est désormais dispensée de manière continue par un formateur ayant lui-même bénéficié de l'expertise APEFE dans le cadre du projet.

L'intégration de l'approche par compétences dans les pratiques de classe en FPT, a été organisée en deux temps. Il s'agissait de créer un corps solide de formateurs en approche par compétences, capables d'adopter l'approche sur le terrain, mais aussi la diffuser. Ils ont acquis les outils méthodologico-didactiques (théoriques et pratiques) nécessaires au sein de leurs dispositifs respectifs de formation. Les apprenants ont aussi été formés à la conception et l'élaboration des outils (référentiels de formation et d'évaluation pour la filière concernée + syllabus/livret de l'élève)

Les partenaires s'expriment

Monsieur VU Van Dung, Directeur du projet d'appui à l'Ecole supérieure d'Industrie de Phuc Yên.

Que pensez-vous globalement de l'intérêt pour votre établissement de travailler avec une organisation étrangère de coopération?

Avec l'objectif d'élargissement de son rayonnement dans le domaine de la formation, l'Ecole Supérieure de l'Industrie de Phuc Yen veille à développer des relations internationales en vue d'élever qualitativement son niveau éducatif. Par ailleurs, les relations avec des partenaires étrangers contribuent de manière importante à la publicité et au développement de l'image de l'Ecole tant dans le pays qu'à l'étranger.

Que pensez-vous de la collaboration que vous avez eue jusqu'ici avec l'APEFE?

L'Ecole est particulièrement intéressée par la relation de coopération avec l'APEFE. Les activités organisées dans le cadre du projet ont eu des effets positifs en formation et en gestion au sein de l'Ecole Supérieure de l'Industrie de Phuc Yen. Concrètement, la qualité éducative a été augmentée, les professeurs ont été sensibilisés aux méthodes éducatives modernes et actives, les meilleurs résultats ayant été obtenus par les étudiants, véritables bénéficiaires. Les activités de gestion ainsi que la méthode de travail des cadres et des employés de l'Ecole Supérieure de l'Industrie de Phuc Yen ont également été renforcées. En 2008, de nombreuses formations ont ainsi été organisées, à différents niveaux: informatique, bibliothéconomie, pédagogie, gestion d'établissement. Ces activités ont effectivement contribué à l'augmentation de la qualité de l'école. L'Ecole considère donc la relation avec l'APEFE comme primordiale et voudrait la développer de manière durable.

Celle-ci a-t-elle généré des effets non prévus au départ?

L'APEFE a été le premier partenaire international de l'école. Cette collaboration a permis d'établir d'autres relations, par exemple avec le NCC (Norwalk Community College) aux Etats Unis, avec le Service Général des Entreprises et le Ministère du Travail, et les autres ministères concernés.

BUREAU DE COORDINATION

COORDONNÉES DU BUREAU

Bureau APEFE de Hanoi - van phong APEFE Ha Noi
 #505, Centre Daeha
 360, Kim Ma (Ba Dinh)
 Hanoi - RS du Vietnam
 Tel: 84 4 3771 62 51/52
 Fax: 84 4 3771 62 53
 Courriel: bureau.hanoi@apefe.org
 walbru.hanoi.apefe@fpt.vn

Avez-vous des souhaits ou des propositions à formuler?

Au vu des résultats positifs du projet, l'Ecole voudrait renforcer les liens avec des projets de l'APEFE, avec des partenaires ainsi que des institutions en Belgique en particulier et en Europe en général, via l'APEFE.

Mmes LE Thi Minh Ly et NGUYEN Thi Huong Thom, directrice et coordonnatrice du programme d'appui au secteur muséal.

Que pensez-vous globalement de l'intérêt de travailler avec une organisation étrangère de coopération?

Cette collaboration nous a permis d'améliorer notre organisation du travail, de renforcer notre motivation pour notre métier et d'accès à des nouvelles technologies dans un métier spécialisé.

Que pensez-vous de la collaboration actuelle avec l'APEFE?

Les relations avec l'APEFE sont déjà anciennes: elles sont établies sur le principe de respect réciproque. Il s'agit d'un partenariat effectif, efficace. Les actions dans le cadre du projet apportent des résultats effectifs dans le secteur.

Celle-ci a-t-elle généré des effets non prévus au départ?

Les relations avec l'APEFE ont permis d'étendre les relations, par exemple avec les experts étrangers qui sont spécialisés dans la conservation des

différentes matières. Ces relations avec les spécialistes permettent aux conservateurs vietnamiens d'avoir des échanges directs s'ils rencontrent des difficultés dans leur travail.

En 2008, quels ont été les résultats principaux obtenus?

La charte du métier des conservateurs a été promulguée et est appliquée. Les formations intensives sont utiles aux stagiaires, qui appliquent les connaissances apprises dans leur travail. Les conservateurs - stagiaires tissent un réseau officieux et mettent à profit ces relations dans le travail de conservation. La formation pratique bénéficie d'une attention plus grande dans les universités de la culture.

Avez-vous des souhaits ou des propositions à formuler?

Le projet souhaite continuer le programme dans le cadre de la programmation suivante du Vietnam avec Wallonie-Bruxelles.



Séance de formation à l'approche par compétence

MULTILATERAL

L'APEFE accompagne le Centre régional francophone pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1996. Initialement créé pour répondre aux besoins générés par l'enseignement du français dans les pays de la péninsule indochinoise, le Centre a, au début du siècle, réorienté ses objectifs et ses activités pour embrasser un champ plus large que celui réservé strictement à l'enseignement du français. Aujourd'hui, il contribue de manière soutenue à l'amélioration des systèmes éducatifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam en organisant en partie le renforcement des capacités de pilotage des ministères chargés de l'éducation et de la formation. Dans le cadre de ce programme pluriannuel, l'intervention de l'APEFE est prévue jusqu'en décembre 2009. Les activités sont organisées autour de deux résultats. Le premier vise à renforcer les com-

pétences en ingénierie de la formation des cadres éducatifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam par des actions de formation continue et de recherche – action et le deuxième vise à renforcer les compétences des cadres des Ministères de l'Éducation du Cambodge, du Laos et du Vietnam et Ministère du Travail et de la Formation professionnelle du Cambodge dans les domaines de la mise en œuvre, du suivi, de la gestion et de l'évaluation de projets de développement des systèmes éducatifs. Il faut souligner, en termes de bonnes pratiques, le dispositif général du programme assis sur plusieurs groupes de travail et de suivi qui pilotent la mise en œuvre des activités après en avoir défini les contenus ainsi que la planification. L'appropriation des résultats du programme est ainsi assurée à l'optimum, puisque, dès l'amont, les bénéficiaires directs du programme en sont les premiers acteurs.

CREFAP

Centre Régional Francophone pour l'Asie
et le Pacifique

221, Nguyen Can Cu

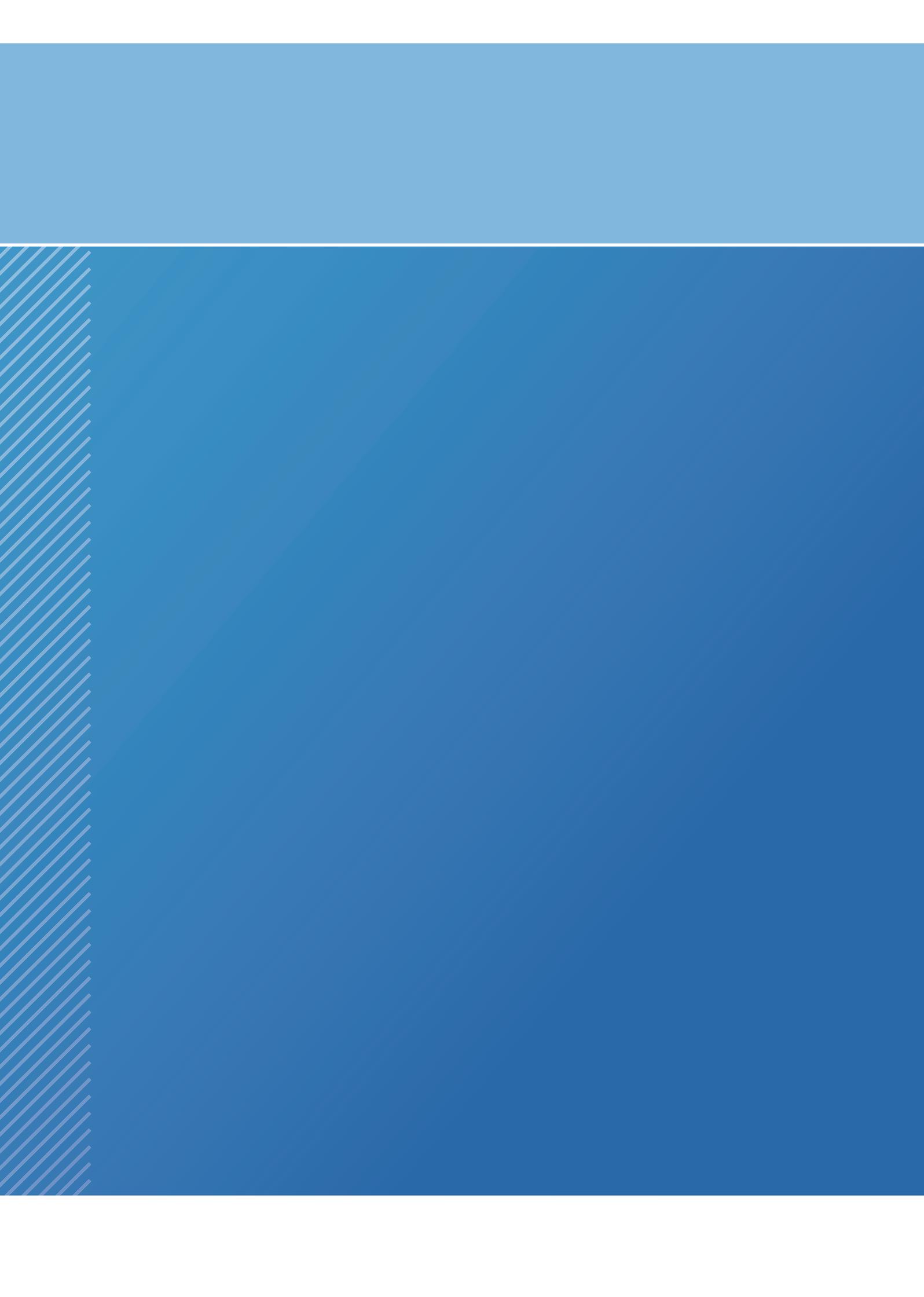
Hi Chi Minh Ville

Vietnam

Tél. : +84 8 38 35 27 46

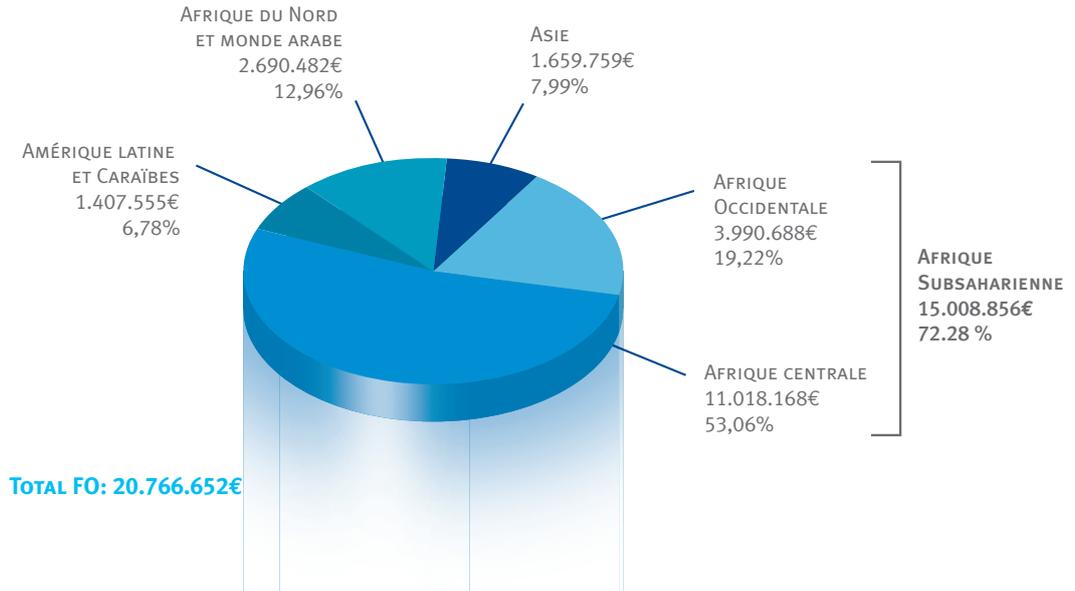
Fax : +84 8 38 35 27 45



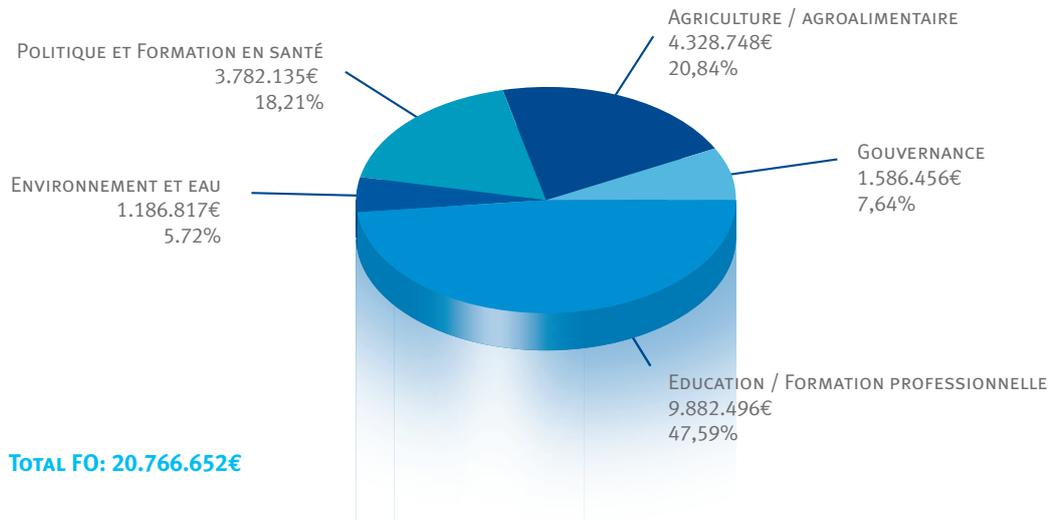


ANNEXES

RÉPARTITION DU BUDGET OPÉRATIONNEL PAR RÉGION
SUR L'ENSEMBLE DU PROGRAMME PLURIANNUEL (2008-2010)



RÉPARTITION DU BUDGET OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR
SUR L'ENSEMBLE DU PROGRAMME PLURIANNUEL



BUDGET GLOBAL

ALGÉRIE	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	460867	292674	180737	934278
OSS1 Agriculture	460867	292674	180737	934278
Frais de Gestion Sud	66606	74919	8530	150055
Coordination	66221	62534	8235	136990
Evaluation	385	12385	295	13065
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	527473	367593	189267	1084333

BÉNIN	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	530770	525801	333205	1389776
OSS1 Santé	404046	463587	333205	1200838
Frais de Gestion Sud	131096	96633	63901	291630
Coordination	122246	81033	48301	251580
Evaluation	8850	15600	15600	40050
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	661866	622434	397106	1681406

BOLIVIE	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	370618	478932	404555	1254105
OSS1 Education de base	103814	123430	128960	356204
OSS2 Santé	266804	355502	275595	897901
Frais de Gestion Sud	139130	127345	61675	328150
Coordination	127130	127240	43570	297940
Evaluation	12000	105	18105	30210
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	509748	606277	466230	1582255

BURKINA FASO	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	554753	495002	334594	1384349
OSS1 Distribution d'eau	383992	329548	310691	1024231
OSS2 Protection de l'environnement	68040	70643	23903	162586
OSS3 Sylviculture	102721	94811	0	197532
Frais de Gestion Sud	126125	140705	66232	333062
Coordination	119968	133113	49928	303009
Evaluation	6157	7592	16304	30053
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	680878	635707	400826	1717411

BURUNDI	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	774001	813552	1068407	2655960
OSS1 Politique en matière de santé	27612	0	0	27612
OSS2 Formation Professionnelle	635373	700742	960597	2296712
OSS3 Gouvernance et société civile	111016	112810	107810	331636
Frais de Gestion Sud	125252	78325	106919	310496
Coordination	119112	72185	73379	264676
Evaluation	6140	6140	33540	45820
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	899253	891877	1175326	2966456

HAITI	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	0	0	153450	153450
OSS1 Formation Professionnelle			153450	153450
Frais de Gestion Sud	0	0	500	500
Coordination		0		0
Evaluation			500	500
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	0	0	153950	153950

MAROC	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	399086	543336	535632	1478054
OSS1 Formation Professionnelle	80376	150949	142171	373496
OSS2 Développement des services légaux et judiciaires	240688	306110	309862	856660
OSS3 Education de base	78022	86277	83599	247898
Frais de Gestion Sud	130491	95409	74094	299994
Coordination	124698	68591	68256	261545
Evaluation	5793	26818	5838	38449
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	529577	638745	609726	1778048

MAURITANIE	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	20850	55000	55000	130850
OSS1 Agriculture: lutte contre désert ^o	20850	55000	55000	130850
Frais de Gestion Sud	0	0	0	0
Coordination		0		0
Evaluation	0	0	0	0
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	20850	55000	55000	130850

PALESTINE	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	0	0	147300	147300
OSS1 Formation Professionnelle		0	147300	147300
Frais de Gestion Sud	0	0	7600	7600
Coordination		0		0
Evaluation	0	0	7600	7600
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	0	0	154900	154900

RDC	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	1482641	1455425	1727776	4665842
OSS1 Formation Professionnelle	598739	653913	963887	2216539
OSS2 Santé	381205	299690	246979	927874
OSS3 Agro-Alimentaire	362382	382932	385230	1130544
OSS4 Gouvernance et société civile	140315	118890	131680	390885
Frais de Gestion Sud	224356	241518	237746	703620
Coordination	219081	204670	203498	627249
Evaluation	5275	36848	34248	76371
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation	0	0	0	0
TOTAL	1706997	1696943	1965522	5369462

RWANDA	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	1014825	1309115	1372426	3696366
OSS1 Formation Professionnelle	392015	512395	426300	1330710
OSS2 Agriculture	366400	522520	748826	1637746
OSS3 Santé	256410	274200	197300	727910
Frais de Gestion Sud	111772	118404	108411	338587
Coordination	109622	109254	77021	295897
Evaluation	2150	9150	31390	42690
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation		0	0	0
TOTAL	1126597	1427519	1480837	4034953

SÉNÉGAL	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	377005	361524	478034	1216563
OSS1 Formation Professionnelle	230727	270921	417117	918765
OSS2 Agriculture Agro-Industrie	146278	90603	60917	297798
Frais de Gestion Sud	124348	79942	92509	296799
Coordination	105668	76763	73600	256031
Evaluation	18680	3179	18909	40768
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation				0
TOTAL	501353	441466	570543	1513362

VIETNAM	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	338695	378479	514865	1232039
OSS1 Formation Professionnelle	297008	289312	453818	1040138
OSS2 Culture - Muséologie	41687	89167	61047	191901
Frais de Gestion Sud	117920	81222	87022	286164
Coordination	108920	74223	77522	260665
Evaluation	9000	6999	9500	25499
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation				0
TOTAL	456615	459701	601887	1518203

MULTI	2008	2009	2010	TOTAL
Frais opérationnels Sud	239326	188394	0	427720
OSS1 CREFAP - Education	239326	188394	0	427720
Frais de Gestion Sud	1000	9760	0	10760
Coordination	0	0	0	0
Evaluation	1000	9760	0	10760
Frais de structure Sud	0	0	0	0
Préparation				
TOTAL	240326	198154	0	438480

SOUS TOTAUX									
Frais opérationnels Sud (programme pays)	6563437		6897234		7305981		20766652		
Total Frais opérationnels	6563437		6897234		7305981		20766652		
Programmes en phasing out	976475	14,88 %	763642	11,07%	308677	4,22 %	2048794	9,87 %	
Frais de gestion Sud (évaluation programme + CTS CP)	75430	1,14%	134576	1,91%	191829	2,56%	401835	1,90%	
Frais de gestion Sud (coordination)	1222666	15,70%	1009606	12,77%	723310	9,01%	2955582	12,46%	
Frais de gestion Nord (personnel siège)	444272	6,34%	453157	6,17%	462221	5,95%	1359650	6,14%	
Total frais de gestion	1742368	20,98%	1597339	18,80%	1377360	15,86%	4717067	18,51%	
Frais de structure Sud (préparation)	0		0		0		0		
Frais de Structure Nord (personnel et fonctionnement siège)	494195		505427		516659		1516281		
Total frais de Structure	494195	5,95%	505427	5,95%	516659	5,95%	1516281	5,95%	
Total frais opérationnels + frais de gestion	8305805		8494573		8683341		25483719		
Total frais de structure: 5,95%	494195		505427		516659		1516281		

TOTAL GÉNÉRAL									
Frais opérationnels + frais de gestion + frais de structure	8800000		9000000		9200000		27000000		

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE APEFE

NOM	TITRE	ADRESSE
Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Rue Belliard, 9/13 1040 - BRUXELLES
Charles MICHEL	Ministre fédéral de la Coopération au développement Vice-Président	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Rudy DEMOTTE	Ministre-Président des Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne Vice-Président	Rue Mazy, 25-27 5100 NAMUR
Thierry ANTOINE	Directeur du collège technique St. Jean	Rue du Pont St. Jean, 48 1300 - WAVRE
Dominique BARTHELEMY	Directeur au Secrétariat général Direction des Relations internationales	Boulevard Léopold II, 44/ 1er ét. 1080 - BRUXELLES
Paule BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 NAMUR
Francis BRANCART	Directeur Direction de la Coordination.	Avenue Prince de Liège, 15 5100 NAMUR
Christian BROCHE	Membre de la CUD (CIUF) Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons Service de génie électrique Membre de la CUD	Boulevard Dolez, 31 7000 - MONS
Edgard d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDESUC	Avenue Mounier, 100 1200 - BRUXELLES
Pierre de MARET	Membre de la CUD (CIUF)	Dépt. Anthropologie - CP 124 Avenue F-D. Roosevelt, 50 1050 - BRUXELLES
Philippe DEMOULIN	Directeur général adjoint Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 - BRUXELLES
Anne DETHY	Directrice - Direction de la Politique agricole régionale	Chaussée de Louvain, 14 5000 NAMUR
Francine DEVILLE	Administratrice générale - IFAPME	Place Albert 1er, 31 6000 CHARLEROI
Micheline DOFFAGNE	Conseiller à la Coopération Internationale Chef de Service des programmes gouvernementaux pour l'Afrique de l'Ouest	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Jean DUMORTIER	Directeur général honoraire Ministère de l'Education Nationale	Boulevard Louis Mettwie, 95 1080 - BRUXELLES
Christine FAVART	CGRI	Place Saintelette, 2 1080 - BRUXELLES
Roberto GALLUCCIO	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 - BRUXELLES
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 - BRUXELLES
Antoine HUMBLET	Ancien Ministre Sénateur honoraire Président fondateur de l'APEFE	Avenue de la Plante, 33 5000 - NAMUR
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES

NOM	TITRE	ADRESSE
Robert JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère de la Communauté Française	Rue Zeecrabbe, 17 1180 – BRUXELLES
Chantal KAUFMAN	Directrice générale adjointe à la Direction générale de l'Enseignement non-obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux Représentant C.U.D.	Economie et Développement rural Passage des Déportés, 2 5030 - GEMBLOUX
Monsieur Louis LEFEVRE	Directeur honoraire de l'Ecole Normale de l'Etat à VERVIERS	Rue J. Wauters, 44 F 4800 – VERVIERS
Daniel LEJEUNE	Directeur – Direction générale de l'Emploi et de la Formation	Place de Wallonie, 1 5100 – NAMUR
Bernard LEMAIRE	Conseiller adjoint à la Direction générale de la Coopération au Développement	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Thierry LEMOINE	Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Energie	Avenue Prince de Liège 7 5100 - NAMUR
Alexandre LODEZ	Directeur de l'Institut Supérieur St Martin	Mont St Martin, 45 4000 – LIEGE
Louis MANIQUET	Directeur général Ministère Education, Recherche et Formation	Rue de la Chapelle St Donet, 14 5002 - SAINT-SERVAIS
Françoise MASSART	Professeur – Unité des relations internationales – UCL	Place Montesquieu, 1 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
Jean-Pierre MEAN	Administrateur général – FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 - CHARLEROI
Raymond MIDE LAIRE	Chef administratif à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Raymond MICHEL	Premier Attaché – Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine	Rue des brigades d'Irlande, 1 5000 - NAMUR
Philippe MONFILS	Député Européen Ancien Ministre	Rue du Vieux Mafeur, 42 4000 – LIEGE
Peter MOORS	Directeur général. à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Danièle MOREAU	CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Philippe SUINEN	Commissaire général aux Relations internationales Administrateur délégué de l'APEFE	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Jean-Pierre THOMAS	Directeur – Direction générale des Pouvoirs locaux	Rue Van Opré, 95 5100 - NAMUR
Francine THYRION	Professeur à l'UCL	Département d'Etudes romanes Place Blaise Pascal, 1 1348 - LOUVAIN - LA - NEUVE
Didier van EYLL	Ancien Secrétaire d'Etat Député bruxellois Député au Parlement de la Communauté française	Rue Royale, 72/206 1000 – BRUXELLES
Michel VAN RIET	Directeur général adjoint à la Direction de l'Enseignement obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEFE

NOM	TITRE	ADRESSE
Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Rue Belliard, 9/13 1040 - BRUXELLES
Charles MICHEL	Ministre fédéral de la Coopération au Développement Vice-Président de l'APEFE	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Rudy DEMOTTE	Président Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne Vice-Président de l'APEFE	Rue Mazy, 25-27 5100 - NAMUR
Paule BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 - NAMUR
Francis BRANCART	Directeur Direction de la Coordination	Avenue Prince de Liège, 15 5100 - NAMUR
Christian BROCHE	Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons Service de génie électrique Représentant de la C.U.D.	Boulevard Dolez, 31 7000 - MONS
Edgard d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDSUC	Avenue Mounier, 100 1200 - BRUXELLES
Dr. Philippe DEMOULIN	Directeur général adjoint Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 - BRUXELLES
Anne DETHY	Directrice Direction de la Politique agricole régionale	Chaussée de Louvain, 14 5100 - NAMUR
Jacques BOUNAMEAUX	Administrateur général IFAPME	Place Albert 1er, 31 6000 - CHARLEROI
Roberto GALLUCCIO	Administrateur délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 - BRUXELLES

NOM	TITRE	ADRESSE
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 - BRUXELLES
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 - BRUXELLES
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux Economie et développement Représentant de la C.U.D.	Passage des Déportés, 2 5030 - GEMBLoux
Daniel LEJEUNE	Directeur Direction générale de l'Emploi et de la Formation	Place de Wallonie, 1 5100 - NAMUR
Thierry LEMOINE	Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Energie	Avenue Prince de Liège, 7 5100 - NAMUR
Françoise MASSART	Professeur Unité des Relations Internationales à l'UCL	Place Montesquieu, 1 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
Jean-Pierre MEAN	Administrateur général FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 - CHARLEROI
Raymond MICHEL	Premier Attaché Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine	Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 - NAMUR
Peter MOORS	Directeur général. à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGCD - Stratégies	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
Philippe SUINEN	Commissaire général du CGRI aux Relations internationales Administrateur délégué de l'APEFE	Place Sainctelette, 2 1080 - BRUXELLES
Jean-Pierre THOMAS	Directeur Direction générale des Pouvoirs locaux	Rue Van Opré, 95 5100 - NAMUR
Alain VERHAAGEN	Chargé de cours ULB	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 - BRUXELLES



**Association pour la Promotion
de l'Education et de la Formation à l'Etranger**

Place Saintelette 2 - B-1080 Bruxelles

Tél.: +32 2 421 83 83 - Fax: +32 2 421 83 86

E-mail: apefe@cgric.fwb.be - Web: <http://www.apefe.org> - <http://www.apefe.be>